Troisième Année. - N° 24. Le Numéro : 25 centimes 14 Juin 1913

Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE
DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE { Paris . . . . 10 fr.
Départements 15 »
ÉTRANGER . . . . . . 20 »

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS
TÉLÉPHONE : 456-33

LA PUBLICITÉ
est reçue
aux Bureaux du Journal

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS





SIÈGE SOCIAL : 57, Rue Saint-Roch, 57 — PARIS

COMPTOIR CINÉ-LOCATION

28, Rue des Alouettes
PARIS

De la remarquable Série des

Grands Films Artistiques Gaumont

Le Baiser rouge

Le plus émouvant des Drames de la guerre

600 mètres — 1 très belle Affiche 220 x 160, 7 Photos

Jeux d'Enfants

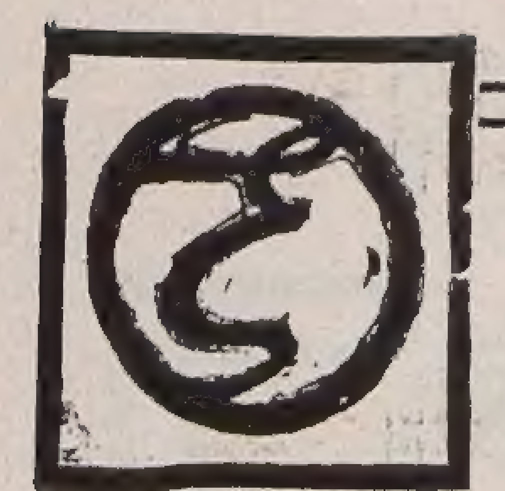
Drame

285 mètres — 2 Affiches

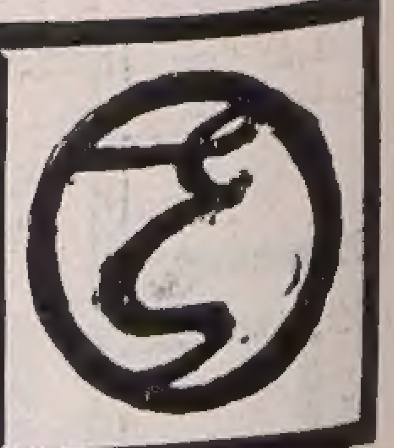
Quatre me suffiront

Comique

155 mètres — 4 belles Photos







EDISON

- - - - TÉLÉPHONES - - - -
PARIS : Gutenberg 07-43
LEVALLOIS-PERRET : 590-08
- - - Salle de Projections - - - -

Bureaux : 59-61, Rue des Petites-Ecuries, PARIS
Ateliers et Magasins : 64, Rue de Cormeille, LEVALLOIS-PERRET

- Adresse télégraphique -
- Ediphon Levallois-Perret -

NOUVEAUTÉS LIVRABLES LE 27 JUIN 1913 :

LES GANTELETS DE WASHINGTON

Très touchante anecdote de la guerre de l'Indépendance.

304 mètres





LE MIRAGE

Comédie-bouffe où le héros Marius est victime de son imagination.

142 mètres

Curieux Voyage aux Indes

Plein air continuant notre série d'études sur l'Indoustan et d'un intérêt tout à fait exceptionnel. — 128 mètres.

Les Films **EDISON** sont célèbres dans le monde entier



Agent Général pour la Belgique : M. B. REIMERS EENBERG, 22, Place de Brouckère, BRUXELLES
Agent Général pour l'Espagne : MM. COX & Cie, 29, Paseo, COLON, BARCELONE
Représentant Général pour l'Italie : M. HUMBERT TOSI, 6, Via Silvio Pellico, MILAN

Tous les Films Edison sont exclusivement imprimés sur Pellicules vierges de la Compagnie EASTMAN KODAK



Troisième Année. - N° 24. Le Numéro : 25 centimes. 14 Juin 1913



Le Courrier Cinématographique

ORGANE HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT DE LA CINÉMATOGRAPHIE DES ARTS, SCIENCES ET INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT

ABONNEMENTS :
FRANCE { Paris . . . . 10 fr. / Départements 15 »
ÉTRANGER . . . . . . 20 »

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS
TÉLÉPHONE : 456-33

LA PUBLICITÉ est reçue aux Bureaux du Journal

CONCORDE

□ □ □

Quatre cents Cinématographistes unis dans un noble sentiment de fraternité, oubliant les dissentiments du passé, célèbrent, dans un Grand Banquet commémoratif, la fondation de la Chambre syndicale française de la Cinématographie.

Il y a plus d'un an, sous le dôme orgueilleux du Palais des Fête de Paris, qui abritait mercredi le Banquet de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, les acclamations des amis du film, réunis à l'occasion du Congrès de Paris, premier Congrès des Directeurs de Cinéma et second Congrès mondial, remuèrent l'univers cinématographique.

En dépit d'une obstruction haineuse, inexplicable, malgré tous les obstacles accumulés sur sa route, le Syndicat Français des Directeurs, agitant vaillamment son drapeau, put masser ses troupes fidèles et les mener d'une seule haleine à la victoire. Le Congrès eut lieu. Un banquet somptueux le clôtura brillamment et nos amis se séparèrent en se disant : A bientôt !

Ils ont tenu promesse. Ils sont revenus en nombre affirmer une fois de plus de magistrale manière, aux yeux étonnés d'hôtes de marque, la puissance et la vitalité prodigieuses de l'industrie du film.

Mais en enregistrant le succès de la fête, ma conscience d'historiographe impartial me fait un devoir d'épingler sur ce bulletin glorieux, le nom du *Syndicat Français des Directeurs de Cinémas*. Son initiative persévérante, ses campagnes courageuses décidèrent de l'avenir de la corporation assoupie dans une fâcheuse torpeur, en provoquant la création de la *Chambre Syndicale* que nous venons de fêteravec tant d'enthousiasme. Celle-ci vint au monde dans le chaos des batailles. Elle fut accueillie comme la souveraine arbitre par la foule des cinématographistes, avides d'apaisement, et groupa bientôt autour de son fondateur, M. Demaria, toutes les forces vives de la Cinématographie.

L'influence bienfaisante de la Chambre Syndicale Française pénètre profondément dans la masse agissante de notre industrie. Je salue respectueusement l'œuvre de dignité qu'elle a entreprise et je lui souhaite des réalisations nouvelles, promptes et fécondes.

Charles LE FRAPER.

Le Banquet

Le Banquet a donc eu lieu mercredi, à l'heure dite. Le Palais des Fêtes, en l'honneur des hôtes de qualité qu'il reçut, avait fait une toilette somptueuse, et la grande salle de nos agapes, sous sa lumineuse coupole ajourée qui déversait à flots la lumière éclatante du gai soleil d'un matin printanier, avait pris son air des jours de gloire.

Près de quatre cents convives ont répondu à l'appel. Ils voisinent amicalement autour des tables coquettement fleuries où scintille l'argenterie au milieu de l'étincellement éblouissant des cristaux. Quelques jolies toilettes de parisiennes élégantes jettent çà et là une note fraîche et pimpante sur le ton sombre des fracs.

Et là-bas, au lointain, dans la tribune, l'orchestre du Gaumont-Palace, obligeamment mis à la disposition des organisateurs par M. Costil, directeur du bel établissement parisien, répand sur les convives des flots d'harmonie, pendant que tournent les manivelles des appareils de prise de vues, et qu'éclatent les éclairs du magnésium.

La chère est savoureuse, les vins délicats; on arrive vite au dessert, et M. Demaria, Président de la Chambre Syndicale, se lève et prononce, aux applaudissements enthousiastes des assistants, un discours remarquable.

Discours de M. Jules DEMARIA

Président

de la *Chambre Syndicale Française de la Cinématographie.*

Mesdames,
Messieurs,

Je suis certain de répondre au premier sentiment unanime de notre Corporation en vous demandant que le toast porté par notre jeune Chambre syndicale soit en l'honneur du citoyen éminent que les vœux de la Nation et le choix du Parlement ont élevé à la plus haute magistrature du pays.

Je vous invite donc à boire à la santé de M. Raymond Poincaré, Président de la République, et je vous demande d'associer à ce toast, M. le Président du Conseil et les Membres de son Cabinet qui, en raison de diverses circonstances, ont plus que jamais l'impérieux devoir de veiller à l'honneur et à la sécurité de la France.

. . . .

Mesdames,
Messieurs,

Ce n'est pas sans une certaine émotion que je prends le premier la parole devant vous et les hautes personnalités qui m'entourent et je fléchis un peu sous le poids de la tâche qui m'incombe en ce moment.

Je sens très bien tout ce que je devrais dire, tout ce qu'il faudrait mettre en relief en cette circonstance exceptionnelle, mais je crains que les mots rendent mal ma pensée, et d'avance je m'en excuse auprès de vous.

Mon premier devoir sera de remercier chaleureusement nos hôtes qui de tous les côtés ont en aussi grand nombre répondu à notre appel.

Mes remerciements iront d'abord à M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie qui, retenu loin de nous par les devoirs de sa haute fonction, nous a donné une preuve de sa sollicitude et de l'intérêt qu'il apporte à la Cinématographie, en déléguant auprès de nous, un de ses plus proches collaborateurs, le très aimable et très distingué M. Maurice Johann, sous-chef de son cabinet.

Vous voudrez donc bien, Monsieur, exprimer à M. le Ministre, tous nos regrets de ne point le voir présider cette réunion, lui dire que le Cinématographe, dont on s'occupe beaucoup actuellement dans les conseils du Gouvernement est avant tout, respectueux des décisions que l'on prendra à son sujet, d'autant plus qu'elles sont motivées par des raisons d'une gravité telles, qu'elles obligent le Gouvernement à recourir à de nouveaux impôts.

Nous demandons, cependant, que ces décisions fassent auparavant l'objet d'études très approfondies, que les intéressés qui ne demandent qu'à éclairer complètement et loyalement l'Administration soient entendus afin que, sans le vouloir, aucune atteinte préjudiciable, irréparable peut-être, ne soit portée à l'essor d'une Industrie qui compte parmi les plus considérables de notre pays, et parmi celles dont il a le droit d'être le plus fier.

C'est non moins chaleureusement que je remercie le Conseil municipal de la Ville de Paris, qui, dans sa séance du 6 juin, a décidé de se faire représenter officiellement à notre banquet en la personne de M. Guillart, membre de son Bureau, puis M. Poirier de Narçay, président du Conseil général de la Seine.

La présence de ces hautes personnalités nous prouve l'intérêt que les Assemblées municipales portent à notre Industrie et nous leur en sommes infiniment reconnaissants.

Nous sommes désolés de ne point voir ici, M. Hennion, notre nouveau Préfet de Police. Nous lui aurions exprimé de grand cœur notre vive gratitude pour la sollicitude éclairée avec laquelle son Administration n'a cessé depuis le début du Cinéma de veiller à la sécurité de nos salles de spectacle.

Sa dernière circulaire, que nous approuvons tous, précise d'une façon parfaite la nature des films dont il désire, avec raison, ne point voir la projection en public.

Il serait à souhaiter que tous les préfets et les maires de province s'inspirant à la lettre de cette circulaire, en fassent l'usage qu'il convient ; cela éviterait qu'il n'y ait deux poids et deux mesures, comme c'est malheureusement le cas actuellement.

Je remercie très sincèrement, Messieurs les Membres du Parlement qui ont bien voulu nous accorder quelques instants de leur temps toujours si précieux.

M. Marc Réville, député du Doubs, Président du Groupe du Commerce et de l'Industrie.

J'ai pu apprécier lors de la revision du tarif douanier toute la conscience et toute la compétence avec laquelle

il s'occupe des questions qui lui sont dévolues ; l'industrie photographique que je représentais à cette époque lui doit beaucoup, je puis lui dire qu'elle ne l'a jamais oublié.

M. Georges Berry, député de Paris, que l'on trouve toujours au premier rang des Défenseurs du Commerce.

M. Géo Gérald, député de la Charente, ancien commissaire général de l'Exposition de Saint-Louis, où il défendit avec tant d'intelligence et d'ardeur les intérêts français.

Enfin, M. L. Millevoye, député de Paris, qui a bien voulu représenter ici le groupe de l'Art, ce dont nous lui savons le plus grand gré.

Vous me permettrez, Messieurs les Membres du Parlement, de revenir un instant sur la question sur laquelle j'insistais tout à l'heure auprès de M. le Représentant du Ministre du Commerce. Nous nous adressons à vous pour que la Loi de finances actuellement en projet n'apporte aucune entrave au développement régulier d'une Industrie qui porte la responsabilité de centaines de millions et fait vivre des milliers de travailleurs.

A côté de ces considérations économiques d'ordre élevé, vous savez combien le peuple dont vous êtes les mandataires directs, aime le cinéma, vous n'ignorez pas que dans beaucoup d'endroits, il a pour lui, délaissé le cabaret, et cela ne saurait vous laisser indifférents, vous, dont les efforts tendent à l'élever chaque jour davantage.

Enfin, il ne pardonnerait pas, j'en suis sûr, à ceux qui porterait une atteinte quelconque à l'un des rares plaisirs intellectuels auxquels il lui est loisible de participer sans gros déboursés.

Je vous en conjure donc, Messieurs, soutenez la cause juste du Cinéma, j'ajouterai même sans aucune arrière-pensée, ayez-le avec vous.

A défaut d'un représentant officiel de M. le Ministre de l'Instruction publique, ce qui est pour nous, je ne le cache pas, une très grande peine, je n'en remercie que plus profondément Messieurs les Membres de l'Enseignement qui ont bien voulu être des nôtres.

M. Edouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique ;

M. Bedorez, directeur de l'Enseignement primaire ;

Et MM. les professeurs Wallon et Bruckert.

Si je ne me trompe, leur présence parmi nous signifie qu'ils ont compris tout le parti que l'on pouvait tirer du Cinéma dans les diverses branches de l'Enseignement.

Dans un grand nombre de pays, même chez ceux qui paraissent les plus arriérés, de hautes personnalités aidées en cela par leur gouvernement et leurs municipalités, ont commencé à faire entrer le cinématographe à l'école.

Il faut donc espérer que la France qui en fut le berceau, ne sera pas la dernière à suivre cette voie, et que bientôt, en haut lieu, on donnera des instructions pour l'élaboration de programmes spéciaux ayant le cinématographe pour base.

Messieurs,

Je salue en la personne de MM. Benoît-Lévy et Coissac, non seulement les doyens de la Presse cinématographique, mais les Présidents d'honneur du Syndicat de la Presse cinématographique française.

Je me plais à rendre hommage au concours désintéressé que sans distinction, les directeurs de ses différents organes : MM. Dureau, Charles Le Fraper, Lordier, Mendel, n'ont cessé d'apporter à notre Chambre syndicale depuis sa fondation.

Ils savent le but que nous poursuivons, aussi je ne m'étonne point d'avoir trouvé en eux des collaborateurs aussi dévoués.

De tous les coins de la France, de l'étranger, des milliers de cinématographistes ont tenu, en cette circonstance, à nous donner des marques d'estime et de bonne confraternité. Pour cela, ils ont délégué auprès de nous les personnalités les plus éminentes de leurs Associations, et nous en sommes infiniment touchés.

En premier lieu, M. Richebé, l'actif et dévoué Président de la Fédération cinématographique du Midi de la France, accompagné de MM. Martel, Muris, Cafiero et de Maître Mianne, le vaillant défenseur de leurs causes à jamais célèbres dans nos Annales.

Il y a quelques jours, ils nous conviaient à Marseille, à une fête splendide à laquelle des centaines de cinématographistes avaient répondu.

Jamais nous n'oublierons l'accueil chaleureux qui fut réservé aux membres de notre Chambre et je les en remercie encore une fois.

Puis, M. Verchère, accompagné de MM. Boulin, Rota et Imbert, représente parmi nous le Syndicat patronal de la Cinématographie lyonnaise. Je profite pour saluer au passage, un autre lyonnais, M. Planchon, qui fut le créateur en France de l'industrie de la pellicule sensible qu'il a portée au plus haut degré de perfection.

Enfin de Belgique : :

M. Jules Jourdain, président de l'Association Belge du Cinéma.

M. de Potter, directeur de l'Institut international de photographie documentaire.

Et M. Guillaume, directeur de la Revue Belge de Cinématographie, nous ont apporté les souhaits de leurs compatriotes.

Messieurs les Belges, laissez-moi vous remercier de tout cœur et vous dire combien nous sommes heureux de votre présence parmi nous.

La Cinématographie française voit en vous, plus que des acheteurs importants avec lesquelles elle a des rapports toujours cordiaux, elle voit aussi, je ne crains pas d'être démenti, de bons amis.

La participation grandiose de la France à votre magnifique Exposition de Gand, si réussie à tous les points de vue, est une preuve éclatante des sentiments de notre pays tout entier, pour le vôtre, auquel j'adresse nos vœux les plus ardents de prospérité.

Il y a quelques jours, je lisais que les Echevins de Bruxelles et d'Anvers, si épris de progrès, matériel et social, avaient décidé la création d'archives spéciales dans lesquelles on conserverait à l'aide de bandes cinématographiques, le souvenir précis des événements les plus saillants de leur histoire.

C'est un exemple que toutes les Municipalités, soucieuses de laisser à ceux qui viendront après nous, des tableaux précis, fertiles en enseignement, devraient imiter.

Il y a plus de 15 ans, qu'à Paris, pareille chose fut

Chambre Syndicale Française de la Cinématographie

Les Présidents



MM. Auguste LUMIÈRE, ✻ et Louis LUMIÈRE, O. ✻



M. Jules DEMARIA, ✻



M. Charles PATHÉ

réclamée auprès des pouvoirs Publics, malheureusement, il n'en a pas encore été tenu compte.

Dernièrement, on installait dans les sous-sols de l'Opéra, avec une certaine pompe, dans des coffres de fer, des disques enregistrés au phonographe par de grands artistes.

Je n'élève aucune objection, bien au contraire, mais à mon avis, combien serait autrement intéressant, palpitant, émouvant pour les générations futures, la vision des grands événements passés, la vie même de toute une époque surgissant sur l'écran dans toute sa plénitude.

Une telle création n'exigerait pas des dépenses mettant nos budgets en péril, point de monuments spéciaux, de fonctionnaires nouveaux, de temps en temps, dans une armoire en fer de quelques centaines de francs, on déposerait à la Bibliothèque Nationale par exemple, des films ayant eu un caractère d'intérêt national, enfin dans un édifice de la Ville, ceux ayant particulièrement trait à l'Histoire de Paris et à ses transformations.

Messieurs les Membres du Parlement, Messieurs les Conseillers municipaux, que pensez-vous de l'initiative de vos collègues belges ?

Je suis certain que vous en avez compris toute la portée et j'espère que dans un avenir rapproché l'un de vous portera la question à la tribune de chacune de vos Assemblées et décidera ses collègues à voter la création des Archives Nationales Cinématographiques de la France et celles de la Ville de Paris.

La présence au milieu de nous d'un grand nombre de nos collaborateurs, celle des Présidents des Associations d'employés : M. Mariani, M. Serant, à qui je le dis en passant, savent dans quel esprit notre Chambre vient de créer le certificat des Opérateurs, sont les meilleures preuves des sentiments qui, dans notre Corporation, unissent le Personnel et les Chefs, et ce n'est pas des moins beaux exemples que nous offre la cinématographie.

Je souhaite donc de tout cœur que ces rapports si pleins d'estime et de confiance réciproques aillent toujours en s'accentuant pour le plus grand bien de tous.

Vous ne vous étonnez pas, j'en suis certain, de voir conviés à cette fête, les représentants de la Photographie. La Cinématographie n'en descend-elle pas en ligne directe ? et n'est-elle pas une des applications de l'invention qui a immortalisé à jamais notre compatriote Daguerre ?

Elle doit s'en souvenir et ne jamais oublier ceux qui furent ses précurseurs.

J'adresse donc aux savants, aux praticiens, aux chimistes et aux constructeurs de la photographie, un hommage reconnaissant en la personne de M. Paul Nadar et de M. Félix, Président d'honneur et Président de la Chambre Syndicale Française de la Photographie, et de M. Grieshaber, Président de la Chambre Syndicale des Fabricants et Négociants, laquelle, je me fais un devoir de le dire en passant, a bien voulu fraternellement abriter notre Chambre sous son toit.

Je ne veux point retracer l'histoire du Cinématographe, dont les travaux du génial Edison, du docteur Marey et de M. Demeny ont préparé la magnifique éclosion.

Notre réunion aura sa place marquée comme un événement nécessaire arrivant juste en son temps.

En effet, elle nous permettra au jour même de la première manifestation officielle de notre Chambre Syndicale Française, de rendre un hommage public, éclatant, de notre admiration et de notre reconnaissance, à ceux qui ont inventé le Cinématographe, à ceux qui ont eu en son avenir une foi indomptable et enfin ont doté le monde d'une des choses les plus extraordinaires, les plus admirables qu'ait enfanté le génie humain.

Les Français qui ont ajouté un nouveau rayon à la gloire de leur pays, qui lui ont apporté un élément fécond de richesse et de travail dont des milliers d'individus bénéficient chaque jour, vous les connaissez tous, leur nom est sur vos lèvres.

J'éprouve cependant à les nommer devant vous, une certaine crainte, tant leur modestie est farouche, mais la fierté l'emporte car ce sont les Présidents d'honneur de notre Chambre syndicale.

Les frères Lumière, ces chercheurs inlassables dont la vie tout entière a été consacrée à la science et que leur dernière découverte, la Photographie des couleurs, suffirait, si ce n'était déjà fait depuis longtemps, à élever au niveau des plus grands inventeurs ; puis Charles Pathé, le travailleur infatigable, audacieux, l'âme d'une des entreprises les plus colossales.

Enfin, Léon Gaumont, lui aussi un travailleur acharné, une intelligence d'élite, un technicien de premier ordre.

Messieurs, je souhaite de tout mon cœur que l'écho des applaudissements que je sollicite en ce moment pour nos Présidents d'honneur ici présents, aille jusqu'à lui et lui montre au delà des mers, que nous n'oublions pas l'absent.

Maintenant, que je me suis acquitté de mon mieux envers nos Présidents d'honneur, je me sens plus à l'aise pour vous dire quelques mots de notre Chambre syndicale.

Fondée il y a bientôt un an, elle s'est mise à l'œuvre aussitôt avec courage, et son action bienfaisante s'est déjà manifestée en maintes circonstances.

L'article 1 de ses statuts, que nous devons à la science juridique de notre dévoué Conseil, Me Meignen, dit :

« La Chambre Syndicale a pour but de resserrer les « liens qui doivent unir tous les membres de la Corporation. »

En jetant les yeux autour de cette immense salle remplie de centaines de convives, vous constaterez qu'elle y a pleinement réussi. Toute la Cinématographie est là ; il n'y a pas de défections ; elle a donc su faire l'Union et suivant la belle devise de nos amis les Belges : L'Union fait la force.

L'honneur en revient tout entier à ceux que vous avez placés autour de moi pour former notre Comité de Direction.

Sachant en toute circonstance imposer silence à leurs intérêts particuliers, ils n'ont jamais eu en vue, au cours de nos nombreuses réunions, que l'intérêt général, et ces hommes qui, au début semblaient être divisés, sont devenus, et je crois qu'ils ne me démentiront pas, de bons amis.

Permettez-moi donc de les féliciter sans distinction, pour l'œuvre déjà accomplie et qu'ils ne demandent qu'à poursuivre sans relâche.

Pour cela, continuez à leur accorder votre confiance,



LE FABULEUX COMBAT

Bombardier Wells-Carpentier

célébré par la Presse de tous les pays
comme ***le plus émouvant*** de l'histoire sportive.

20 minutes d'angoisse inexprimable

SUCCÈS FOU PARTOUT

S'adresser à M. **Th. VIENNE,** *Directeur de "LA GRANDE ROUE" à Paris.*

Conditions raisonnables



Un gros tirage des exemplaires permet la livraison
à peu près immédiate.


L. AUBERT
Congé par ministère d'Huissier


SOLAX
MELIES
HEPWORTH
REX
VITAGRAPH
NORDISK
CINÈS
LES ROUES DE LA FORTUNE
– La Fortune : – Qui m'aime me suive !..
Quo Vadis Le Bossu
En Préparation : ???

afin qu'ils trouvent en elle la force et l'autorité nécessaires pour vous représenter hautement et fermement chaque fois que cela sera nécessaire.

Mesdames,
Messieurs,

Excusez-moi d'avoir retenu si longtemps votre bienveillante attention. J'ose espérer que vous n'emporterez pas de cette fête un trop mauvais souvenir et que nous nous reverrons tous plus nombreux encore l'an prochain.

J'adresse aux dames, dont le charme et la grâce ont rehaussé l'éclat de notre fête, nos respectueux hommages et pour terminer, je suis certain d'être l'interprète de tous, en adressant nos remerciements les plus vifs aux *artistes de talent* dont la présence à cette fête a ajouté une véritable note d'art.

A *M. Costil*, l'aimable et sympathique directeur du Gaumont-Palace, qui a bien voulu mettre à notre disposition, le grand orchestre de son magnifique établissement.

Il ne me reste plus que quelques mots à dire, je mets tout mon cœur à les exprimer.

Depuis le jour où parurent timidement dans le sous-sol d'un café les premières bandes animées, le Cinématographe a marché à pas de géant. Dans le monde entier, il est devenu le Roi du jour et de tous côtés, pour le recevoir, se sont édifiés de véritables palais.

Non content d'être le plus attrayant et le plus démocratique des spectacles, *demain* il sera le collaborateur le plus précieux de la *Science et du reporter*.

L'Histoire lui devra le récit impartial, vécu, des événements qui se seront déroulés devant l'œil de verre implacable qu'est l'objectif, et enfin au service du progrès moral et social, il sera entre les mains de l'Educateur, l'instrument idéal.

Je lève donc mon verre en l'honneur du Cinématographe, je bois à ses succès, à ses progrès, à son avenir, et je vous demande d'associer à ce toast, sa patrie, *la France*.

M. Guillart, Conseiller Municipal, porte un toast à la Cinématographie, au nom du Conseil Municipal.

M. Louis Lumière, dont on associe le nom à celui d'Edison, lorsqu'il s'agit d'attribuer la gloire de l'invention du Cinéma, M. Louis Lumière, le savant dont les multiples découvertes scientifiques honorent notre pays, prend ensuite la parole. Il se lève, au milieu du frémissement de curiosité de la foule. A sa boutonnière brille la rosette de la Légion d'Honneur. Sa haute taille domine l'assemblée sur laquelle il promène l'œil calme et profond de l'homme plus habitué aux études précieuses qu'aux heurts de la foule.

M. Louis Lumière parle d'une voix grave et lente. Il retrace en peu de mots l'histoire du Cinématographe, remercie les assistants d'être venus consacrer son apothéose, et porte un toast à l'avenir éclatant d'une industrie dont il conduisit les premiers pas sur la terre de France. Le grand inventeur se révèle un homme d'esprit, un homme de cœur. Il soulève d'enthousiasme toute la salle.

M. Charles Pathé se lève ensuite. Il porte à son tour un toast ému à la gloire de la Cinématographie, à la prospérité de tous les assistants. Mais la modestie du grand industriel français est si grande, il s'est si peu produit dans les manifestations publiques, que parmi les quatre cents convives qui écoutent respectueusement sa courte allocution, bien peu l'ont déjà aperçu. Aussi, tous les regards convergent-ils vers le centre de la table d'honneur où parle l'homme dont le nom glorieux est si populaire par le monde.

A peine a-t-il prononcé le dernier mot que les applaudissements crépitent de toute part, et que des bans enthousiastes, battus et rebattus, lui apportent la mesure des sympathies ambiantes.

M. Charles Pathé, fortement impressionné, exprime en deux mots ses remerciements à l'Assemblée, au milieu des applaudissements qui couvrent le cliquetis des appareils fidèles enregistreurs de cette scène inoubliable.

M. Benoît-Lévy, président d'honneur de la Presse, et, en son nom, d'une voix vibrante, prononce un foudroyant réquisitoire contre l'indifférence des Pouvoirs publics qui semblent professer pour le Cinéma un dédain qui n'a d'excuse que leur ignorance.

M. Benoît-Lévy est éloquent, il parle d'abondance et sait exprimer avec un très réel talent et une vigueur remarquable, les sentiments de toute la salle. Comme M. Charles Pathé, c'est littéralement écrasé qu'il termine sous les vivats :

Discours de M. BENOIT-LÉVY,

au nom du *Syndicat de la Presse Cinématographique.*

Mesdames, Messieurs,

Je ne serai pas long... étant donné le nombre d'orateurs que vous aurez à entendre, mais la presse cinématographique m'a chargé de vous dire, et il faut bien que je vous le dise, en quelle estime particulière elle vous tenait, non pas seulement parce que vous êtes des lecteurs et des clients... mais parce que, vivant à vos côtés, elle a pu se rendre compte que vous êtes une corporation d'élite, contenant nombre d'hommes distingués, actifs, remplis d'initiative... ayant pris depuis six ans une place à part dans le monde économique français, et dont l'esprit doit être tenu constamment en éveil, car vous savez à peine sous quel régime vous vivez aujourd'hui, mais vous ignorez sûrement ce que demain vous réserve de surprise. *(Applaudissements répétés.)*

Nous en avons déjà une! Le succès de notre industrie a attiré sur nous l'attention de l'administration... mieux eût valu qu'elle continuât à nous ignorer, et toute sa bienveillance devait se traduire par un projet d'impôt! *(Rires et applaudissements.)*

La presse cinématographique vous doit tout son concours pour la défense de vos intérêts, comme pour la mise en évi-

dence de la grandeur de vos efforts à tous, fabricants, exploitants...

Oui, vous, les nombreux exploitants qui êtes ici, comme ceux qui n'ont pas pu venir, l'industrie cinématographique vous doit beaucoup de sa merveilleuse extension. A côté du journal imprimé que nous vous envoyons, et que vous lisez, nous l'espérons, sans trop de déplaisir, il y a le journal cinématographique! Sur vos écrans défilent les actualités... et vous devez prendre conscience de votre importance, vous tous qui avez un rôle aussi grand que celui de la presse imprimée... vous êtes les journalistes de l'actualité vécue, qu'elle soit historique, scientifique, artistique ou patriotique! Le Président de la République, les Ministres, défilent sous les yeux de vos millions de spectateurs, et la popularité que vous leur apportez est autrement tangible que celle des journaux imprimés! *(Longs applaudissements).*

Aussi vous, les propagateurs de la bonne image, celle qui fait l'éducation des masses et peut leur faire lever les yeux vers un noble idéal, vous occupez une place considérable dans la vie des peuples. Il faut que les pouvoirs publics en soient bien convaincus... tâchez de le leur faire connaître, et nous verrons ici, à votre prochain banquet, tous les ministres avec leurs Chefs de cabinet. *(Double salve d'applaudissements. — Double ban.)*

M. Richebé parle ensuite. Nous publierons la semaine prochaine son discours ainsi que les discours de MM. Nadar et Grieshader.

Enfin, M. Millevoye, député, président du Groupe de l'Art Populaire, orateur d'une rare énergie et d'une belle envergure, prend à son tour la parole, et déchaîne dans la salle un enthousiasme indescriptible.

Discours de M. MILLEVOYE

député de Paris

Je suis ici comme invité et comme délégué — invité très reconnaissant de votre cordiale hospitalité — délégué du groupe parlementaire de l'art populaire qui m'a donné mandat de le représenter et l'associer à cette belle manifestation de génie industriel, de vulgarisation artistique, d'activité nationale.

M. Benoît-Lévy a pu se plaindre, avec raison, que la cinématographie n'ait pas encore reçu, en France, de la part des Pouvoirs Publics, l'appui résolu qu'elle mérite déjà par les services éminents qu'elle rend à l'éducation publique. Et il n'est que trop certain que nous avons, représentants du pays, à prendre notre part de ce reproche. Lorsque cet art nouveau progressait avec une rapidité merveilleuse, notre initiative demeurait lente à la suivre. Et l'évidence des résultats a pu seule avoir raison de nos hésitations.

Mais un devoir absolu s'impose à nos consciences. Nous avons cherché dans le développement du théâtre populaire l'accès de la démocratie aux grandes et pures jouissances de la scène lyrique et dramatique. Depuis dix ans, nous multiplions, nous épuisons nos efforts dans cette étude obstinée. Elle se heurte aux objections financières, aux routines administratives, aux résistances intéressées. Le théâtre reste le privilège des favorisés de la naissance ou de la fortune. Les conditions mêmes de son fonctionnement, ses obligations, ses charges, ses traditions, ses coutumes luxueuses, ses aménagements bourgeois, le mettent difficilement à la portée des classes laborieuses. C'est une distraction coûteuse — trop coûteuse pour le salaire. Et la famille ouvrière, son travail accompli, doit trouver d'autres délassements pour la fin de sa journée.

Est-ce à dire que l'artisan, que le boutiquier, que l'employé n'ait pas droit, lui aussi, aux satisfactions de l'idéal? Or, c'est l'humanité tout entière qui palpite, avec ses joies et avec ses douleurs, avec son rire et avec ses larmes, dans la reproduction de l'histoire, dans l'imitation de la création, dans l'interprétation de la vie. Et comment les deux tiers de la nation seraient-ils exclus de tels spectacles? Quelle inégalité, quelle iniquité sociale! Quelle imprévoyance législative! Ce peuple a une âme ouverte aux émotions du vrai, du beau et du bien. Tout cela est traduit par les maîtres de la pensée française. Il ne le verra pas, il ne l'entendra pas. Il n'en aura que l'écho affaibli des comptes rendus. Une grande leçon de sensibilité, d'honneur, de bonté ou d'héroïsme doit-elle être perdue pour lui?

Mais voici que l'image, l'image vivante et saisissante, l'image lumineuse sortie des ténèbres, l'image de la réalité et du rêve, l'image vive et légère, l'image grave et instructive se rapproche de l'atelier. Elle ne ferme pas ses guichets au modeste salaire. Moins onéreuse et surtout moins périlleuse que la table de jeu ou que le comptoir, elle attire, elle retient le travailleur. Elle ne sépare pas la famille; elle la réunit au contraire dans la communauté du plaisir partagé sans fatigue. Elle ne concurrence pas le foyer. Elle n'affaiblit pas le travail. C'est la claire leçon de choses, de toutes les choses qui sollicitent l'attention, le souvenir, la curiosité de l'humanité.

Ainsi, dans la mesure du possible, la scène cinématographique s'est dressée pour remplacer aux yeux de la démocratie la scène théâtrale trop dispendieuse ou trop lointaine. Sa vogue est immense, mais bien loin de nous en alarmer, pour les développements, pour les progrès de l'art, hâtons-nous de nous en réjouir : car son avenir est plein de promesses. C'est tout un programme de régénération nationale et morale auquel l'Etat ne saurait demeurer indifférent, sans méconnaître le parti qu'il doit tirer de cette force d'ailleurs irrésistible. Elle peut devenir l'auxiliaire précieuse de sa mission sociale. Il lui suffit d'observer et de comprendre.

La nature et ses splendeurs, la science et ses mystères, la patrie et ses grandeurs..., toutes les découvertes, toutes les audaces, toutes les vertus de notre race..., le passé, ses tragédies et ses héroïsmes..., le présent, ses actualités, ses enseignements de chaque jour..., ce qu'on lit et ce qu'on ne voit pas, mais ce qu'on pourra voir après l'avoir lu..., ce qui n'était qu'une impression confuse et ce qui devient une précision de la pensée et du regard..., ce qui n'était que narration ou commentaire et qui se fait mouvement, geste, action..., ce qui fuyait et ce qui demeure, ce qui s'effaçait et ce qui se fixe, ce qui s'évanouissait et ce qui s'anime..., voilà ce que la nation peut offrir en traités indélébiles à ses enfants, à tous ses enfants.

A l'heure où les nécessités les plus pressantes du salut public commandent d'impérieux sacrifices, quand la défense du pays est à l'ordre du jour des préoccupations publiques, quand on discute à la fois d'inévitables exigences, de formidables échéances, peut-on négliger l'élément moral qui s'incarne dans les nobles figures de l'histoire? Et s'il est vrai que nous ayons besoin pour protéger la patrie du dévouement des vivants et de l'exemple des morts, n'est-ce pas la grande ombre des morts qu'il faut faire passer sous les regards des vivants?

L'Allemagne s'apprête à présenter dans une série de tableaux cinématographiques les principaux épisodes de la guerre de 1870. Elle les marquera de son interprétation tendancieuse, propre à exalter les enthousiasmes germaniques. Mais, quoi qu'elle fasse, elle n'arrivera jamais à élever un monument de gloire comparable au nôtre..., la gloire française!... Des croisades et de Jeanne d'Arc, aux volontaires de la Révolution et aux martyrs de Sidi-Brahim, elle forme le ciment de notre histoire. Suivant une expression célèbre : « Cette gloire est du granit. » Et c'est cette gloire, et c'est ce granit, que la cinématographie peut consacrer sur les murs de France, pour l'édification, pour l'admiration de tous les Français.

Qu'elle soit l'instrument dévoué des programmes d'enseignement dans l'école, à la caserne!... Elle est toute disposée à accepter ce rôle, s'il lui est officiellement assigné. Londres nous a devancés dans cette voie. Marseille, Bordeaux en font en ce moment même d'heureuses expériences. C'est un organisme qu'il s'agit d'établir, c'est une institution qu'il faut créer. Devant l'opinion, votre Syndicat pose la question : nous prenons l'engagement de la poser devant le Parlement.

Vive la Cinématographie francaise! Vive la France!

Lucien MILLEVOYE.

Enfin, M. Johann se lève, et clôture l'ère des discours officiels d'aimable manière, en défendant la cause bien ingrate de M. Masset, le Ministre insaisissable, dont l'absence peu diplomatique fut commentée au cours du banquet de si vigoureuse façon.

Et sur ce, la séance étant levée, les invités s'égrenèrent doucement, non sans accorder toute leur attention aux intermèdes artistiques des meilleurs comiques cinématographiques. Le petit Willy fut très remarqué, il dansa une gigue échevelée qui lui valut un joli succès. A 5 heures, la première manifestation d'existence de la Chambre Syndicale, clôturée en beauté, était un fait accompli.

ERRATUM. — M. Jourdain nous fait parvenir copie d'un discours qu'il se proposait de prononcer. Par suite de circonstances indépendantes de la volonté des organisateurs, le Président de l'A. B. C. étant absent au moment où son tour arriva, le délégué du Ministre croyant la liste des orateurs épuisée, clôtura le banquet. M. Jourdain n'ayant pas parlé, *Le Courrier Cinématographique*, informateur impartial, par respect pour ses lecteurs, se fait un devoir de ne pas publier la copie. Il entend ainsi rester dans la stricte observation de ses obligations professionnelles.

Remarqués à la table d'honneur :

MM. Millevoye, député, président du Groupe de l'Art Populaire; Poirier de Narçay, président du Conseil Général de la Seine; Georges Berry, député de Paris, Géo Gerald, député de la Charente; Marc Réville, député; Charles Pathé, président d'honneur de la Chambre Syndicale; Demaria, président de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, fondateur; Jourjon, directeur de la Société des Films Eclair; Brézillon, président du Syndicat Français des Directeurs de Cinémas; Benoit-Lévy, Coissac, présidents d'honneur du Syndicat de la Presse Cinématographique; Louis Lumière, président d'honneur de la Chambre Syndicale Française; Planchon; Louis Aubert, vice-président de la Chambre Syndicale; Pierre Decourcelle, Eugène Gugenheim, directeurs de la S. C. A. G. L.; Decaux, directeur des Etablissements Gaumont; Bedorez, directeur de l'Enseignement primaire; Richebé, président de la Fédération du Sud-Est; Alibert, vice-président de la Fédération Internationale; Continsouza, Zecca, de Potter, Wallon, Guillart conseiller municipal de Paris; Nadar, Edouard Petit, Grieshader, président de la Chambre Syndicale de la Photographie; Prévost, directeur de la Société Pathé; Massiot, Bruckère, Verchère, délégué du Syndicat des Directeurs de Lyon; Oudaille; Thévenon, Jourdain, de Bruxelles.

Excusés :

MM. Delanney, préfet de la Seine; Hennion, préfet de Police; Maurice Quentin, conseiller municipal; Paul Boncour, Dessoye, Manaut, Amiard, députés; Ch.-M. Couyba, Noel, Guillaume Chastenet, sénateurs; A. Gaschard, directeur de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique; Marcel Ballot, Alfred Bloch, agents directeurs de la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques; Georges Lecomte, président de la Société des Gens de Lettres; Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur; colonel Cordier, commandant le régiment des sapeurs-pompiers à Paris; Mesureur, directeur de l'Assistance publique; MM. les Présidents du Tribunal de Commerce et de la Chambre de Commerce de Paris; Laurent, secrétaire général de la Préfecture de Police; Paoli, directeur du Cabinet du Préfet de Police; Lordier, président du Syndicat de la Presse Cinématographique Française; Georges Dumény, Merlin, conseiller municipal; Vucquel, président du Photo-Club; docteur Doyen, Fleury-Hermagis, Joseph Oller, Bettini, inventeur; Clément et Rivière, ingénieurs; Ruez, directeur de Parisiana; de Ruyter, Lelluin, Janssens, de Bruxelles, et enfin notre confrère José-Sola Guardiola, de Barcelone, qui adresse le télégramme suivant :

« Barcelona, « Mundo Cinematografico » salue de loin tous amis du Banquet, regrette pas pouvoir assister. « Vive la France! Vive l'Espagne! » Sola. »

Présents :

Kastor, Lallement, Marin, Conus, Mme Hansen, M. Hansen, Maison Mary, Franchinot, Marcel Simon, Jallon, Toupillier, Mlle Garnier, Rogier, Navarre, Méroux, Duroux, Gréhan, Engel, Maison Lux, Mery, Bataille, Rigal, Urvillers, Donolo, Benneli, Doublon, D. Riche, Prieur, Lobel, Mme Gandon, Gandon, Rota, Regairas, Mme Regairas, Jacopozzi, Krauss, Mlle Lavigne, Louchet, Condat, Bréard, Ratisbonne, Blazy, Bout-de-Zan, Mme Blazy, Colomiès, Justrabo, Lasserre, Pertus, Bon, Mme Bon, Leleu, Mme Leleu, Rémy Feys, Mme Salembier, Monot, Salembier, Bertolotti, Mme Seyne, M. de Konninck, Seyne, Mme de Konninck, Mme Derop, Monat, Hodel, Mme Gab-Lange, Meunier, Francfort, Abenet, Mme Thévenon, Masselot, Meillat, Peccas, Hendricks, Mme Barbieux, Derop, M. Barbieux, George, Defives, Mme Defives, Pattin, Bonaz, Delac, Lombardo, Monca, Mauger, Capronnier, Mme Capronnier, Demaria père, Martel, Mme Ma-

rie Laurent, Caffiéro, Muris, Mlle Duhamel, Bressol, Bertho, Reynaud, Sprècher, Camille, Connore, Laurent, Deran, Feuillet, Lassiège, Dufayet, Zinel, Dathis, Dureau, Charles Le Fraper, Oudaille, Coissac, *Petit Journal*, M. Miane, Gouyot, Meignen, Wolff, Mme Gouyot, Fouquet, *Excelsior*, Mme Duprez, Guillaume, de Reuse, Pitois, Nathan, Mlle Massart, Lafragette Pruvost, Ligue Enseignement, Marc Mario, Sérant, Agence Havas, Dalost, *Presse Nouvelle*, A. Fournier, Cunningham de Londres, Dutilloy, Pionnier, Vandal, Baites, Smith, Helfer, Lehman, Mme Dureau, Debrie, Chautard, Agnel, Clément Maurice, Mme Renée Carl, Max Linder, Ganault, Guilbert, Aulmer, Blériot, Oger, Rozemberg, Gillon, Salomon, Reuss, Krauss, Borzecki, Michault, Fossoul, Juliano, Feuillade, Costil, Fournet, Jamel, Reader, Mme Reader, Lobel, Astaix, Mlle Fabris, Karmann, Sandberg, Gab Kaiser, Calmettes, Ferrand, Bonan, Prince, Mlle de Tender, Guernièri, Grégoire, Boni, Mlle Serette, Munoz, Monaco, Mangin, Margot, Hummel, Merville, Landry, Gaillotte, Capellani, Lelièvre, Boutillon, Cottino, Mme Trémin, Trémin, M. Engel, Maison Lux, M. Rose, Mlle Audréyor, Mlle Rose, Nalpas, Duquesne, Madroux, de Daüe, Franzos, Korb, Mme Valère, Bonnet, Noël, Henry, Bergman, Brissel, Kahn, Mme Verchère, Imbert, Dreulin, Mme Boulin, Maurice, Juan Sala, Mlle Halley, Mme Capelle, Oberlander, Lallier, Dasnier, Capelle, Bozzi, Mme Vergin, Vergin, Ferret, Petit Willy, Chabot, Sanders, Cari, Lion, Warchawski, Lazman, Demolle, Nick Winter, Mamelin, Marmonnier, Xam, Bloch, James, Bonaz, Faivre, Baltat, Fescourt, Vergne, Ferreau, Liabel, Porcheret, Roussel, Caillard, Ventujol, Tourneur, Dorly, Labouret, Fournet, Rouchy, Garnier, Fournier, Demony, Promeyral, Maurice, André, Lyonnat, Schwartz.



Du tac au tac

Nos amis n'ont pas été satisfaits du projet Dumont. Ils ont protesté. Ils protesteront encore. Mais voici maintenant que l'Ecran se venge. Dans une fine et malicieuse satire, un de nos confrères des plus spirituels vient de mettre en scène notre Argentier national et de le livrer à la risée des foules.

M. Ch. Dumont ira voir *Eclair-Journal*, il rira sans doute, mais il rira... jaune. *Oyez plutôt :*

« Éclair-Journal »

Mon cher Confrère,

J'ai l'honneur de vous informer que je fais passer dans Eclair-Journal, *une première critique du projet Dumont (10 centimes par mètre de film). Cette critique consistera en un dessin animé d'un maigre Dumont. On le voit se servir de son nez, qui s'allonge comme une trompe éléphantine, et s'emparer avec son aide, d'une certaine quantité de films provenant des trois grandes marques françaises (Pathé, Gaumont, Eclair).*

L'ingestion de cette matière provoque chez lui un gonflement énorme et des remords d'estomac qui se traduisent par une angoisse évidente et l'explosion de son individu ; le tout précédé du titre suivant : « Une taxe sur le film ? — Projet Dumont (Charles pour la finance) ou l'ingestion de 10 millions de mètres. Gare à l'indigestion ! »

Je vous serais obligé, si cela vous est possible, d'insérer ce communiqué dans le prochain numéro de votre honorable journal.

Veuillez agréer, mon cher Confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Directeur, PITOIS D'AMILLY.

P.-S. — *Veuillez noter que les 10 millions de mètres que je fais ingérer à Dumont représentent exactement la quantité de films que l'on peut acheter à raison de 50 centimes le mètre avec les 5 millions prévus par son nouvel impôt.*

AU BOUT DU FILM

GRANDE REVUE CINÉMATOGRAPHIQUE EN 3 ACTES ET 150 TABLEAUX

de Jean Bastia et Heuzé

Les Parisiens, toujours les plus gâtés, ont eu vendredi dernier, l'exquise bonne fortune d'applaudir une nouvelle revue cinématographique. Et quelle revue ! Les couplets troussés de main de maître par Jean Bastia, le chansonnier montmartrois, étoile de la Butte, pétillent d'une verve éclatante et d'une folle gaieté. La musique est savamment adaptée et le film, un petit chef-d'œuvre d'humour, fait le plus grand honneur à son habile metteur en scène André Heuzé.

La revue cinématographique, rappelons-le, est une adaptation nouvelle du cinéma. M. Benoît Lévy, précurseur heureux de *Film en Aiguille*, présenta la première du genre dans l'un de ses établissements : *L'Omnia Pathé*, boulevard Montmartre, à Paris. Elle conquit vite la faveur du public, mais partit aussitôt, trop tôt, pour une glorieuse tournée provinciale.

La seconde revue cinématographique : *Au Bout du Film*, qui passe depuis vendredi dans le cadre somptueux du Casino de Paris, émaillée de mots d'esprit, pleine de situations inénarrables, forme un spectacle complet et... joyeux. Malgré ses 3 actes et ses 150 tableaux, elle séduit et amuse, c'est un éclat de rire du prologue à la chute du rideau. Après avoir assisté à sa première représentation, il est aisé de dire que M. Géo Janin, l'impresario, eut une idée géniale le jour où il décida de perpétuer la nouvelle tradition cinémato-lyrique. On chante, en effet, tout au long de ce film, et les couplets de Bastia, auteur et compère, sont un feu d'artifice éblouissant d'esprit.

Quant à la commère, Mlle Berka, elle détaille d'une voix claire, admirablement timbrée, les rondeaux ravissants qu'on lui a réservés.

La revue cinématographique, c'est du théâtre, c'est du music-hall, tout cela à la fois, quand elle est donnée au complet, et c'est encore de l'excellent cinéma, quand on la présente sans accompagnement lyrique, puisqu'elle a été conçue dans ce double esprit.

Au Bout du Film fait courir tout Paris. Il n'est pas douteux qu'elle aura le même succès en province, où l'on est tant avide de parisianisme et de fine satire. En l'inscrivant à leur programme, les directeurs feront une aimable diversion dont leur clientèle leur saura gré, c'est pourquoi je leur rappelle l'adresse de M. Géo Janin, l'impresario et le propriétaire de la belle revue : *Au Bout du Film*. Qu'ils se hâtent de se faire inscrire, 17, rue Grange-Batelière, et de prendre date.

En terminant ce compte rendu trop bref, il nous est agréable de signaler qu'à cette occasion le Casino de Paris, ayant fait sa toilette des jours de gloire, lui donne un asile pompeux.

La publicité est aux affaires ce que la vapeur est aux machines

SUR L'ÉCRAN

Échos du Banquet.

Le Ministre du Commerce s'était fait représenter au Banquet de la Cinématographie par son Chef de cabinet. Parmi les nombreux discours prononcés, je ne veux retenir que celui de M. Benoît-Lévy qui, en termes aussi élégants qu'énergiques, a reproché au Gouvernement et aux corps constitués, leur abstention presque totale.

Me sera-t-il permis de rappeler à notre aimable confrère que le Gouvernement s'était également fait représenter par par un Chef de cabinet au Banquet de la Chambre Syndicale de la Photographie, qui a eu lieu samedi dernier.

Notre jeune organisation pouvait-elle espérer être mieux traitée que celles qui ont des années d'existence, je ne le pense pas.

Il n'est donc pas possible de donner à l'absence de M. le Ministre du Commerce une signification péjorative qu'elle ne possède nullement.

D'ailleurs, nous apprenons en dernière heure, que M. le Ministre du Commerce vient d'adresser au Président d'honneur de la Presse Cinématographique le télégramme suivant :

BENOIT-LÉVY, il ne faut pas vous LE FRAPER. Venez me voir à mon DUREAU. Si vous étiez obligé de "Masser" autant que moi, vous me pardonneriez facilement.

Naturellement, nous donnons ce renseignement tout à fait S. G. D. G.

Miss Turner.

Les journaux anglais sont unanimes à enregistrer le très vif succès que Miss Turner vient d'obtenir à Londres à sa première apparition dans une scène de vaudeville au théâtre du Pavillon. Elle était incontestablement l'étoile parmi les étoiles et l'intermède joué par elle constituait la plus grande attraction de la soirée.

A en croire nos confrères, sa mimique et son jeu expressif ont déchaîné de véritables tempêtes d'applaudissements. Naturellement, la célèbre artiste cinématographiste a été l'objet de nombreux interviews et d'innombrables « demandes d'audiences ». Une fervente admiratrice, entre autres, laquelle a découvert en elle une grande ressemblance avec sa fille mariée en Amérique, est venue tout exprès d'Italie pour lui présenter ses hommages.

Miss Turner était accompagnée de Jonakim Parari « Jean », bien connu dans le monde cinématographique.

Henny Porten.

Mme Henny Porten, qui était attachée à la Nordisk, passe à la Messter Film Company. The Vitagraph Company informe les journaux anglais que Miss Florence Turner et M. Larry Trimblis, qui sont actuellement à Londres, ont résilié leur contrat.

Hyménée.

Le mariage de notre aimable confrère Henry Lafragette, chef des Actualités au Gaumont-Journal, avec Mlle Adrienne Thomas, a eu lieu aujourd'hui 14 juin, à 3 heures précises, à la mairie du 5e arrondissement.

M. Lafragette est un journaliste des plus distingués doublé d'un cinématographiste éprouvé. Il fut dernièrement élu Vice-Président du Syndicat de la Presse Cinématographique Française. Ceci nous donne la juste mesure de la sympathie dont il jouit dans la corporation. MM. Denys Puech, membre de l'Institut, Commandeur de la Légion d'Honneur; Xavier Privas, Chevalier de la Légion d'Honneur, assistaient le marié en qualité de témoins.

Le Courrier, en annonçant l'heureux hymen de M. Lafragette, lui adresse au nom de tous ainsi qu'à sa charmante femme ses meilleurs vœux de bonheur.

Films électoraux.

Si ce n'est pas vrai... bref, on dit qu'une Société ingénieuse lance les « films électoraux », très commodes pour « faire » une campagne. Les pellicules promenéees et exhibées par les soins de la Société montrent le candidat dans des situations diverses et de nobles attitudes : parlant avec bienveillance aux ouvriers, prononçant un discours, discutant avec le préfet dans l'intérêt des classes laborieuses, présidant un Comice agricole, refusant avec un beau geste l'argent de la corruption, aidant les humbles, défendant la veuve et l'orphelin. Quant à l'adversaire, au moyen d'un acteur qui s'est fait sa tête aussi exactement que possible, on le montre dans les attitudes les plus fâcheuses : saoul comme une grive, acceptant avec gratitude l'argent de la corruption, prosterné devant le préfet, battant sa femme et finalement mourant sur l'échafaud.

La première partie seule du programme est possible; l'exhibition de la seconde entraînerait de beaux petits procès en diffamation, et cela nous permet d'estimer la nouvelle invraisemblable.

(*Le Fascinateur.*)

En tournée.

André Deed parcourt en ce moment l'Argentine à la tête d'une petite compagnie d'artistes et les journaux de là-bas enregistrent avec empressement les nombreux et vifs succès qu'il obtient en Toribio avec ses sketchs.

A noter.

Le *Journal Officiel* du Gouvernement égyptien publie un communiqué de l'Administration des douanes disant, qu'à partir du 1er juillet 1913, le régime de faveur accordé aux films sera supprimé et que les dispositions en vigueur seront appliquées. Les films importés temporairement ne seront donc plus considérés comme tels et aucune restitution de taxe ne sera faite à leur sortie du territoire.

On ferme.

Le Kosmorama du boulevard Poissonnière fermera ses portes pendant les fortes chaleurs pour cause de réparations et d'embellissements de la salle.

Générosité.

La Maison Gaumont a offert une installation complète cinématographique à une école de Newcastle.

Chauvinisme.

Une troupe de Peaux-Rouges, qui était engagée dans une exhibition à New-York, a manifesté bruyamment l'autre soir dans un cinéma à l'occasion du passage d'un film mettant en présence des Sioux et des Cow-boys. Ils avaient reconnu que les acteurs n'étaient pas du tout des naturels et s'en montraient fort indignés.

Agrandissements.

La Maison Ernemann de Dresde, dont les appareils de projection sont connus dans le monde entier, est en train de s'agrandir de nouveau. La construction d'une grande annexe vient d'être projetée. La fabrique occupe près de 800 ouvriers. Ces jours-ci, le chef de la maison, qui dirige l'entreprise avec son fils Alexandre et son gendre, M. Heyne, a été nommé conseiller de Commerce par le roi Frédéric-Auguste de Saxe.

Nos félicitations.

Notre confrère londonien, *The Kinematograph and Lantern Weekly*, a été l'objet d'une distinction très flatteuse. Il avait publié une édition spéciale *The Kinematograph* pendant la durée de l'Exposition et le Jury lui a accordé une médaille d'or. Tous nos compliments à notre excellent confrère.

Convocation.

L' « Union Amicale du Cinématographe » réunit ses adhérents en Assemblée mensuelle dimanche 22 juin, à 10 heures, 66, rue de Bondy.

Les palmes.

On nous mande de Nice que M. Roméo Bosetti vient d'être promu officier d'Académie. Nous lui adressons nos félicitations très sincères pour cette distinction honorifique dont nul n'était plus digne que l'excellent metteur en scène-directeur du Comica-Film.

L'OPÉRATEUR

Dernière Heure

On nous écrit :

Reims, le 9 Juin 1913.

Le mouvement des interdictions cinématographiques avait gagné Reims, mais depuis quelques jours il y a quelque chose de changé.

Non pas que l'interdiction soit rapportée, mais, et ce n'était que justice, qu'elle ait été appliquée au théâtre.

En effet, car on devait jouer La Revanche *avec uniformes français et allemands, etc., disait l'affiche, et M. le maire de Reims, que l'on ne saurait trop féliciter, n'a donné l'autorisation de jouer cette pièce qu'autant que les susdits costumes et uniformes auraient été remisés.*

Le résultat, cela se conçoit, ne s'est pas fait attendre, et le public, qui avait eu vent de la modification, s'est un peu abstenu.

Si ce mouvement pouvait se généraliser, ce serait parfait et je serais le premier à y applaudir.

LELLUIN.

PETITES ANNONCES

Broncho-Film

VENDREDI

27

JUIN



483

mètres





Le Fils adoptif du Sergent

PATHÉTIQUE

(Superbe Affiche américaine 210 × 100)

Les Films BRONCHO-FILM sont imprimés sur pellicules vierges EASTMAN KODAK

Adresser les commandes à

Téléphone 149-11 **Paul HODEL** Adresse télégrap.: ITALAFILM PARIS

Agent Général pour France, Belgique, Hollande et Suisse

3, Rue Bergère, 3. — Paris

LES ABUS

On continue à se remuer fortement dans le monde des auteurs cinématographiques.

Le grelot a été secoué par le différend entre la Société des Auteurs et les Maisons d'édition, puis est venue la création du Syndicat des Auteurs ; enfin, une nouvelle Société, Le Scénario Français, se constitue pour protéger les librettistes contre les plagiats dont ils sont victimes.

Nous verrons, à la rentrée, une situation nouvelle qui permettra aux auteurs d'avoir dans la cinématographie la place qu'ils méritent : la première.

C'est qu'à la fois, librettistes, auteurs de scénarios, en ont assez de voir le rôle qu'on leur fait jouer, alors qu'ils voudraient en faire jouer aux autres. Bernés, dupés sans cesse, ils ont enfin reconnu la nécessité de se grouper pour la défense de leurs intérêts.

Si l'on savait combien de scénarios sont enfouis, perdus, refusés, dans les Maisons d'édition par une faute énorme d'administration et de gestion. Les pauvres auteurs continuent à envoyer leurs œuvres, car il y en a de véritables, mais à part deux ou trois « fournisseurs » attitrés, les autres voient leurs envois retournés avec la mention : « Mille regrets ».

Les grands dirigeants se reposent sur des employés subalternes qui traitent la production des auteurs comme une marchandise quelconque et ne se donnent même pas la peine de l'examiner comme il faudrait, c'est-à-dire en faire une analyse, et la soumettre au metteur en scène qui ne peut examiner entièrement tous les scénarios... Ils sont trop !

Souvent aussi ces employés n'ont pas l'indépendance d'esprit qu'il convient d'avoir ; à force de voir des scénarios aux titres ronflants, *ils veulent écrire et devenir auteurs*, comme dans Molière, et picorant de-ci, de-là, glanant chez l'un, grapillant chez l'autre, ils arrivent à ébaucher un semblant de scénario, que le metteur en scène achète des prix dérisoires de ses propres deniers, pour y mettre la dernière main, ou qui est acheté par la maison, sans espoir de jamais passer sur l'écran.

Pendant ce temps, les auteurs se morfondent et continuent à attendre que les scénarios soient enfin examinés plus scrupuleusement.

A part les pièces qui ont été données dans les théâtres et dont les auteurs accordent aux Maisons d'édition le droit de représentations cinématographiques, et qui exigent que leur nom soit mis sur la bande, et que leur plan soit respecté, tous les scénarios passent sous l'anonymat le plus discret.

Bien des auteurs auraient du mal à reconnaître dans un film qui passerait devant eux l'œuvre qu'ils avaient conçue, étudiée, préparée, mise au point. C'est qu'il y avait les besoins de la cause, et que le metteur en scène en changeant les situations, intervertissant des scènes, brusquant ou... allongeant les événements, y a mis son empreinte, et a ainsi acquis le droit de dire : J'ai fait quelque chose de rien !

Eh bien ! là est toute la question. Quel est le droit du metteur en scène sur une œuvre acceptée, reconnue bonne à être exécutée ?

C'est ce que nous exposerons dans un prochain article, en donnant des raisons valables et sérieuses, puisées aux sources les plus autorisées.

GRAINVILLE.

CHRONIQUE ANGLAISE

" LE COURRIER CINÉMATOGRAPHIQUE " est en vente à Londres, dépôt général pour l'Angleterre :

COIN DE FRANCE

17 et 18, Green Street, Leicester Square, Londres.

Toutes les communications concernant l'Angleterre doivent être adressées à

M. V. MILLER,
Correspondant Général du " COURRIER ",
37 b, Granville Gardens
Shepherd's Bush Green,
Londres W.

De notre Correspondant particulier.

Il nous revient qu'une nouvelle maison d'éditions à la tête de laquelle se trouvent deux bons amis du *Courrier* vient de se fonder à Londres, et très prochainement en sortirait un premier film d'un intérêt dramatique très intense.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux !

*
* *

Depuis quelques temps les exploitants de Birmingham recevaient continuellement des plaintes de leurs clients, incommodés soit par l'odeur nauséabonde de boules puantes, soit par les effets d'une poudre sternutatoire jetée dans la salle.

A cet effet le " Birmingham Cinematograph Exhibitor's Association " ayant engagé deux détectives, ceux-ci surprirent en flagrant délit deux jeunes gens, les nommés William Redmond et Charles Chadwich, au moment où ils jetaient de la poudre sternutatoire dans le " Ladywood Picture Palace ".

Traduits devant le tribunal de Birmingham, ils furent très sévèrement admonestés et condamnés à une amende relativement forte.

*
* *

Le " St-George's Cross Electric Theatre ", l'un des plus grands établissements cinématographiques de la capitale Écossaise, a été transformé en quelques heures.

Vers neuf heures du matin une véritable foule de charpentiers, d'électriciens et de peintres ont pris possession des locaux.

A trois heures de l'après-midi, tout s'y trouvait dans un état impossible ; à cinq heures, dans une salle nouvelle, brillamment illuminée, fraîchement décorée, se donnait la première séance.

*
* *

Dans Brougham Street e Greenock au " Picture Palace " des centaines de personnes n'ont pu assister aux représentations des *Misérables.* Même affluence aujourd'hui pour les films Saharet, on dit que la direction de cet établissement s'est décidé de considérablement agrandir la salle contenant déjà 1.500 personnes.

*
* *

Les méthodistes du Pays de Galles s'agitent !...

Ils font actuellement des pieds et des mains — et lorsqu'on songe que chaque individu a deux pieds et deux mains et que les méthodistes sont nombreux... — près du Town Council de Lamsamlet pour que les autorités " sévissent " *(sic)* contre les cinémas... Jusqu'à présent aucune décision n'a été prise...

*
* *

La presse de Dublin, en Irlande, n'a que des éloges pour l'orchestre du cinéma " Rotunda ".

Bien des gens s'intéressant peu aux vues fréquentent, paraît-il, cet établissement rien que pour y suivre les auditions musicales de cette petite phalange artistique composée entièrement de musiciennes, lauréates de l'Académie Royale de Musique d'Irlande.

L'orchestre est sous la direction de Miss May Murphy, dont le jeu et la maîtrise sont très remarqués.

*
* *

Près de Notting Hill Station, un cinéma vient de fermer ses portes, après fortune... pas faite !...

Et d'un...

*
* *

Il y a décidément deux poids et deux mesures : le cinéma subit toutes les rigueurs, le théâtre bénéficie de toutes les faveurs.

Que des auteurs, comme Serge Basset, fassent jouer des

LE BAISE

De la S

Grands Films Ar





Affiche 220/150 - Prix : 2 fr. 25

Grand Dram

ER ROUGE

Série des

rtistiques Gaumont





ge d'Actualité

Longueur approximative: 607 m.







Tous les Cinémas du Monde

présenteront

LE BAISER ROUGE

de la Série des

Grands Films Artistiques Gaumont

Demander les conditions de Location

au

Comptoir Ciné-Location

28, Rue des Alouettes, PARIS

et à toutes

ses Agences Régionales





pièces ayant pour titre *Mon ami l'Assassin* reproduisant les exploits de la sinistre bande, cela sera parfait !

Mais voilà, M. Serge Basset, homme charmant du reste, appartient au *Figaro*, journal coté, a de ce fait de puissantes relations politiques et autres et puis, il paraît que sa pièce est écrite depuis cinq ans !...

Que signifie ce système de deux poids et de deux mesures... Ce qui est immoral au cinéma doit forcément l'être au théâtre et en librairie...

En Angleterre, de semblables abus ne se produiraient pas, on aurait nullement l'idée de prendre un arrêté semblable si on n'était pas certain de l'appliquer dans toute sa rigueur, sans s'occuper des personnalités intéressées.

Pourquoi interdit-on au cinéma la reproduction d'exécution capitale et autorise-t-on dans les journaux la publication de clichés sinistres et les moindres détails : ce qu'a dit, bu, mangé, jusqu'à la marque de l'ultime cigarette fumée par l'assassin...

Mystère ! favoritisme ou illogisme !...

* * *

Quid ?...

Il est d'usage en Angleterre — pays chauvin par excellence — de faire passer sur l'écran, à la fin de la séance, le portrait du roi et de la reine, tandis que l'orchestre ou le pianiste attaque les premières mesures du " God save the King ".

Or, dans une petite ville de province, un exploitant a trouvé mieux peut-être mais moins modeste certainement : au lieu de faire paraître la photo du roi, c'est la sienne propre qu'il fit passer au son de l'hymne national.

* * *

Le " Cosy Corner Picture House ", de Keighley annonce un film *le Pain du Peuple*.

Et pour mieux attirer l'attention du public, fait balader dans les rues de la ville un homme-sandwich portant un énorme pain.

Le pauvre bougre, aux allures faméliques, paraît avoir grand envie de dévorer sa publicité.

* * *

Le *Times*, sous le titre " Une sérieuse débâcle financière " a commencé une campagne cinématophobe. L'opinion publique s'en est émue et l'on se demande aujourd'hui — et l'on n'a pas tout à fait tort — si l'on ne construit pas trop de cinémas.

C'est surtout dans le sud de l'Angleterre, là où l'industrie s'est grandement développée, où le nombre des usines s'est beaucoup multiplié, en ces dernières années, que l'installation de nouveaux théâtres cinématographiques a cru devoir se faire sentir.

Comme en toutes choses il y a eu et il y aura des abus, puisque dans certaines petites villes où on penserait qu'un — un seul cinéma — aurait peine à subsister, on en compte trois ou quatre.

* * *

L'esprit des gosses :

Le Directeur du Cinéma Queen's Theatre, de Casteford, donne chaque samedi après-midi une représentation où sont admis gratuitement les vieillards et les enfants infirmes et rachitiques.

Dernièrement, deux gamins paraissant très valides se faufilèrent dans la foule et comme le manager leur fit réclamer le prix de leurs places.

— Nous sommes des " rachitiques " fit l'aîné, et, montrant son ami, lui souffre d'une maladie de cœur et moi, j'ai les jambes de travers...

Le manager se prit à rire et, pour cette fois, les laissa entrer " à l'œil ".

*
* *

A Huddersfield, le " Theatre Olympia " ayant eu l'originale idée de faire filmer les processions et fêtes catholiques de la Pentecôte, ces vues eurent le plus grand succès et plusieurs fois l'on fut obligé de refuser du monde.

*
* *

Lady Turner, ex-pensionnaire de la Vitagraph, se propose d'éditer pour son compte sous le titre Turner film Co Ltd.

Son collègue Larry Trimble qui vient lui aussi de quitter la célèbre Compagnie américaine, accompagnera Miss Turner en qualité de manager et metteur en scène. " Jack " sera de la partie... Jack est le chien favori de la jolie artiste et son portrait servira de Trade Marque à la nouvelle compagnie.

V. Miller

CHRONIQUE ALLEMANDE

De notre correspondant particulier.

Le Cinématographe en Allemagne

Des rapports officiels, d'origine allemande, donnent quelques détails intéressants sur le développement de cette industrie. L'Allemagne reçoit beaucoup plus de films de l'Etranger qu'elle n'en expédie ; elle en a importé, dans le dernier exercice, 34 millions de mètres, tandis qu'elle en a exporté seulement 20 millions. C'est l'Angleterre qui a importé en Allemagne le plus grand nombre de films ; ensuite, mais bien après, viennent la France, l'Italie et le Danemark ; mais il faut remarquer que les produits américains, passant presque tous par la voie de Londres, sont comptés comme anglais. Quant aux fabriques allemandes, elles ont exporté 6 millions de mètres à destination de la France et 5 millions en Italie.

Comme on voit, le développement de l'industrie cinématographique en Allemagne a pris une grande extension et aug-

mente encore de jour en jour avec le nombre des cinémas; c'est ainsi qu'à Berlin on compte actuellement près de 400 cinématographes; petits et grands, tout comme en France, ont leurs... ou leur musicien et un grand nombre d'artistes cherchent à gagner leur vie de cette façon; aussi la *Société des Musiciens berlinois* vient-elle d'établir un tarif spécial pour les musiciens de cinéma.

Les engagements de durée déterminée ne devront pas être payés moins de 225 marks par mois, à raison de cinq heures de travail par jour, et les musiciens devront recevoir un mark par heure supplémentaire.

Pendant que la Société des Musiciens berlinois prenait cette décision, les acteurs de cinéma tenaient eux aussi une réunion au cours de laquelle on parla beaucoup de la misère qui règne souvent parmi les artistes faisant partie de cette corporation. Les discours tenus au cours de la réunion ont montré que sous ses dehors brillants, le cinéma cache, lui aussi, bien des misères; on a beaucoup parlé sur ce thème et préconisé bien des moyens pour remédier à l'état des choses. La *Société des Acteurs allemands*, si puissante et si riche, voudrait bien venir en aide aux pauvres artistes de cinéma qui sont encore sans organisation à l'heure actuelle, mais malheureusement la situation de cette Société paraît assez ambigue en la circonstance, elle ne peut aider les artistes ayant un engagement que s'ils ne font pas de cinéma; mais comme tous, même les grandes étoiles, en font maintenant, on ne peut donc avoir deux poids et deux mesures, *ergo*, les artistes sans engagement sont désavantagés.

Il n'y a pas encore de judicature spéciale pour le cinématographes : on ne peut alors savoir jusqu'où vont les droits de ces artistes.

La *Société des Acteurs* et la *Société des Directeurs* de théâtres vont probablement se mettre d'accord pour introduire dans leurs statuts un paragraphe interdisant aux acteurs ayant un engagement dans un théâtre de faire du cinéma; si cette décision était prise, on pourrait alors venir en aide aux artistes de cinéma, mais alors seulement; en attendant les artistes en question, lorsqu'ils sont sans engagement et sans ressource ne savent à qui s'adresser. Au cours de la séance, on parla encore de toutes les réformes qu'il y aurait à faire pour rendre la situation des artistes de cinématographe un peu plus agréable; on fit ressortir la nécessité qu'il y aurait à réunir les artistes dans un autre endroit que dans un café ouvert pour les engagements; on discuta la question de l'habillement, du payement si minime des figurants, etc.; mais ce ne sont là, espérons-le, que des maladies d'enfants qui passeront avec le temps; mais le cinamotgraphe est encore si jeune !

M. M.

*
* *

Il nous revient qu'une grande Compagnie Romaine serait à la veille d'ouvrir en Allemagne une quarantaine d'établissements où ne passeraient que des œuvres émanant de leur maison.

*
* *

Les journaux confirment qu'une grande société allemande, restée anonyme, se propose de filmer l'œuvre de Léon Tolstoï : *Anna Karénine*.

Ce film serait terminé vers la fin du mois d'Août et dès les premiers jours de Septembre passerait, paraît-il, sur l'écran.

Cette nouvelle nous étonne fort, *Anna Karénine*, il y a


PROTEP

quatre ans environ, ayant été éditée par une maison d'éditions russe. Ce film eût même à l'époque un très grand succès et fit partie du programme de la maison Pathé.

*
* *

Mme Kaulbach est partie au Danemark où elle se propose de tourner toute une série de films dont elle s'occupera ensuite de vendre les négatifs en Allemagne seulement.

*
* *

Mlle Ida Nielsen a passé, il y a quelques jours, un contrat avec une importante maison de Berlin, pour la vente de tous ses négatifs.

*
* *

La police de Hambourg avait, au commencement de l'année, prit un arrêté interdisant l'entrée des cinémas aux enfants au-dessous de 6 ans, et les jeunes gens de moins de 16 ans ne pouvaient assister qu'aux représentations dont les films dits " pour la jeunesse " avaient très strictement été censurés par la police ; de plus, dès huit heures du soir, jeunes gens et jeunes filles ne pouvaient plus fréquenter les cinémas.

Cette loi, mise en vigueur au 1er Mars dernier, fit depuis de nombreuses victimes.

Dernierement, plusieurs enfants, de 10 à 12 ans, accompagnés de leurs parents, furent surpris par la police, dans un établissement non autorisé par la censure. Cité devant la cour, le propriétaire incriminé fit valoir, qu'avec la meilleure volonté du monde, il lui était impossible de suivre à la lettre un arrêté aussi extravagant et aussi draconien.

Et comme à Hambourg, tout comme à Berlin, il y a des juges intelligents, l'exploitant fut acquitté et l'Etat condamné aux dépens.

CHRONIQUE LILLOISE

Notre correspondant particulier vient de recevoir la lettre suivante :

« Monsieur,

« Dans l'arrêté pris par M. le Maire de Lille, en date du 6 février dernier, l'article 274 dit : « Nul ne pourra « être opérateur s'il n'est âgé d'au moins seize ans et s'il « n'a avec succès subi un examen devant une Commis« sion nommée à cet effet par le Syndicat des Exploitants « du Cinématographe. » Cet arrêté devait être mis en vigueur un mois après sa publication.

« Nous connaissons plusieurs opérateurs qui, comme nous, voudraient obtenir leur brevet ; ils se sont donc présentés à la Mairie pour obtenir les renseignements nécessaires, mais personne n'a pu les leur donner.

« Vous seriez donc bien aimable, si vous pouviez nous donner dans les colonnes de votre estimable journal, la marche à suivre pour passer l'examen demandé.

« Agréez, etc...

« Un Groupe d'Opérateurs Lillois. »

Nous prions les intéressés de bien vouloir consulter à ce sujet le numéro du *Courrier* du 31 mai, page 44, ainsi que le questionnaire publié dans le dernier numéro. Nous republierons l'arrêté du Maire de Lille samedi prochain, cette lettre nous étant parvenue un peu tard pour nous permettre de le faire.

B. Auvertin.

CHRONIQUE DANOISE

De notre Correspondant particulier.

De plus en plus, le Danemarck prend sa place sur le marché mondial.

Grâce à la Nordisk qui d'emblée s'est acquise une place primordiale, l'évolution cinématographique en ce pays s'est développée avec une rapidité extraordinaire et non contentes de demeurer en leur pays, les maisons danoises, imitant en cela certains grands producteurs français et italiens ont fondé, plus spécialement en Hollande et dans le Nord de l'Allemagne, des théâtres uniquement réservés à leurs productions propres.

La Scandinavisk Russih Handelshus vient de se transformer. Son capital a été porté à un demi-million de couronnes et sa firme sociale est devenue le « Danemark Film Company ». Déjà, elle a produit certaines vues qui ont donné de très bons résultats, elle a fait des affaires fort intéressantes dans le pays ainsi qu'en Orient et en Russie.

La Dansk Biograph Co, qui posséde d'importants capitaux, se présente très avantageusement sur le marché.

A Aarhus, la maison Fotorama édite quelques vues dans le courant de l'année, mais se spécialise surtout dans l'exploitation des négatifs. Elle possède une quarantaine de cinémas dans le pays.

Le Skandinavish Film, qui a su acquérir en Allemagne et en Russie une certaine réputation, possède à Copenha-

COMPTOIR INTERNATIONAL



de CINÉMATOGRAPHIE

A. MASSELOT & Cie

Siège Social : 11, 13, Parvis St-Maurice, LILLE (Nord)

ACHAT, VENTE, LOCATION

DE

Films et Appareils Cinématographiques

INSTALLATIONS COMPLÈTES, MOBILIER, etc.

SAISON D'ÉTÉ

Entreprises à forfait pour les Plages

avec programmes

particulièrement choisis pour les familles

CHAQUE SEMAINE TOUTES LES NOUVEAUTÉS SENSATIONNELLES

AGENCE DE BRUXELLES :

67, Rue des Plantes. — Ch. HENDRICKX, Directeur

Téléphone A. 105-82

Quantité de Films sensationnels en EXCLUSIVITÉ pour la BELGIQUE

Les Films qu'il

20 J

Zizi va au

144 mètres

27 J

LUI !

294 mètres DRAME *Affiches*

CINÉMA


faut retenir :
UIN
Bal Masqué
AFFICHES
UIN
Tirelire incassable
112 mètres
FOU RIRE
Affiches
"LUX"

gue un établissement assez vaste et plusieurs cinémas en Province et en Hollande.

Enfin, une Société nouvelle vient de se constituer récemment, sous le nom de Copenhagen Film Company. Elle se propose d'éditer bientôt leur premier film, et s'est rendue acquéreur d'un cinéma et d'un théâtre pour prise de vues.

L'ancienne gare de Copenhague, aujourd'hui inutile, vient d'être transformée en cinéma.

Le hall principal peut contenir plus de 3.000 personnes, on y donne deux représentations par jour avec accompagnement d'un orchestre composé d'une trentaine de musiciens.

CHRONIQUE ITALIENNE

De notre Correspondant particulier.

Les incohérences du Cinéma.

L'« Itala Film » vient d'éditer un film sensationnel ayant pour titre : *La Grotte fatale.* A un certain moment on y voit deux jeunes gens qui, s'étant aventurés dans une grotte, sont brusquement surpris par la marée..., l'eau monte..., ils vont périr..., lorsque fort à propos les sauveteurs arrivent..., on les retire du « bouillon » où longtemps les deux malheureux se sont débattus et, chose bizarre, leurs cheveux, leurs vêtements, tout est sec, d'une correction superbe, comme si ces habits qu'on s'imaginerait « dégoulinants » d'eau sortaient de chez le bon faiseur.

* * *

Le Cinéma et la Guerre.

L'un de nos confrères attribue aux menaces incessantes d'un conflit européen, la cause de la crise cinématographique que subit actuellement l'Italie.

Mais notre confrère est malgré tout optimiste, et il est certain que lorsque tous ces méchants bruits auront cessé, que tout danger de guerre aura disparu, l'Italie aura vite repris la place qu'elle avait su acquérir dans le grand marché mondial cinématographique et faire la joie de tant et de tant de milliers d'individus, comme, conclut notre collègue, aucune industrie ne l'a jamais pu faire.

* * *

Dans l'une de nos dernières chroniques, nous avons dit quelle fâcheuse impression avait causé en notre pays l'établissement de censures locales, susceptibles de donner lieu à de nombreux abus, soit par incompétences ou inhabileté des censeurs, soit mesquinerie ou parti-pris des intéressés....

Heureusement, en haut lieu, l'on a vite fait de reconnaître le bien fondé des réclamations qui n'ont pas manqué de surgir nombreuses, et l'établissement d'une censure centrale ayant son siège à Rome a été décrétée.

Dorénavant, tous les films, italiens ou étrangers, devront être soumis à ce département, et leurs affiches, annonces, etc., portées au timbre spécial.

Six censeurs seraient occupés à ce genre de contrôle et comme cette institution nouvelle ne sera pas sans créer d'importantes dépenses, on aurait d'ores et déjà décidé de frapper d'une taxe nouvelle la production cinématographique.

Cette mesure a été généralement fort bien accueillie et c'est à M. A. Cavellaro, l'émérite directeur de la Vita Cinematografica, que l'on doit cette réforme qui vraiment s'imposait.

* * *

Cinématographie aristocratique.

L'Opéra Royal de Turin vient de faire passer un film sorti des ateliers de la Maison Ambrosio, conçu dans des conditions toutes particulières.

Des personnes appartenant à la haute société italienne ont consenti, dans un but de charité, à interpréter un film dramatique et patriotique dont on dit le plus grand bien.

Les bénéfices réalisés par ce film seront versés à la So-

SOCIÉTÉ ANONYME DES

CELLULOSES PLANCHON

CAPITAL : 3.980.000 FRANCS

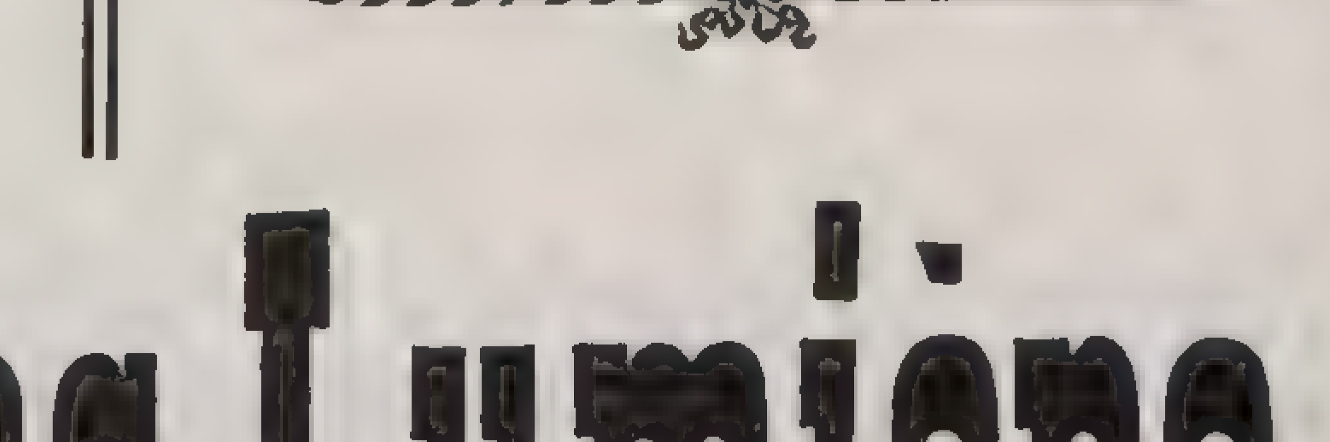
Siège Social :

287, Cours Gambetta

LYON (Rhône)

Les Meilleures Vues Cinématographiques

sont obtenues avec les



Films Emulsions Lumière

(Procédés V. PLANCHON)



Bandes Négatives et Positives

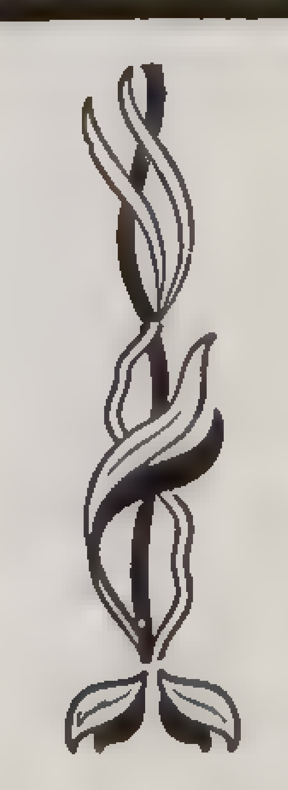
CONDITIONS TRÈS AVANTAGEUSES POUR LES MAISONS D'ÉDITIONS CINÉMATOGRAPHIQUES

Adresser les commandes à

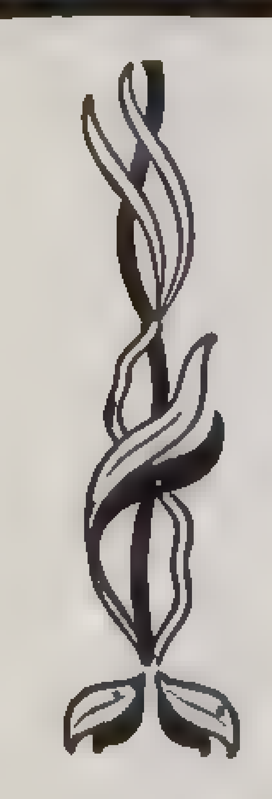
M. V. PLANCHON, ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR

287, Cours Gambetta – LYON









ciété philanthropique pour la protection des ouvriers italiens à l'Etranger.

Les rôles les plus modestes y sont remplis par les personnages les plus connus du Gotha italien, aussi M. Ambrosio lui-même a-t-il tenu à régler la mise en scène.

Il y a quelques jours, Sa Gracieuseté la princesse Lœtitia Savoia Napoléon a tenu à féliciter de vive voix l'habile éditeur pour cet acte d'initiative dont les malheureux profiteront.

* * *

De Turin, on nous annonce l'ouverture prochaine d'une nouvelle maison de films, « Leonardo Film », Société anonyme au capital de 400.000 francs qui pourra être élevé à un million.

* * *

L'Itala Film serait à la veille de lancer un film tiré d'une comédie de MM. Oxilia et Camasio, qui obtint jadis un grand succès.

Cette œuvre en somme très simple, sans grande intrigue, nous montre la vie des étudiants..., c'est un peu du « Vieil Heidelberg » italien.

* * *

Le lieutenant Calderada, l'un des meilleurs officiers aviateurs de l'armée italienne, ayant pris à bord de son hydroplane, M. L. Cardello, de la Compagnie Tripoli-Film, a exécuté plusieurs vols au-dessus du Golfe de Spezia.

Sous quelques jours, Tripoli-Film éditera une œuvre nouvelle : *Ce que l'on voit d'un hydroplane.*

* * *

Mutation.

M. et Mme Giuseppe Pinto quittent la Psyché-Film pour rentrer à la nouvelle maison d'éditions « Leonardo-Film ».

Mme Anita Archetti Vecchioni rentre à la « Laba-Film » de Milan.

Mme Ines Melidoni rentre à la Maison Pasquali et Co.

* * *

Une actrice de Rome, qui fit de brèves apparitions sur l'écran, vient d'être arrêtée pour abus de confiance et escroquerie, elle se serait procuré de façon frauduleuse une bague enrichie de diamants d'une valeur assez importante.

DELL ARGENTINA.

Tribune des Directeurs

On nous écrit :

Reims, le 9 Juin 1913.

Le mouvement des interdictions se généralise, en effet, et depuis quelques jours, Reims peut être ajouté à la liste déjà longue.

L'arrêté en question me fut communiqué par un agent, justement le jour où on jouait Cœur de Française *au théâtre. Or, je ne pus m'empêcher de demander si la communication de cet arrêté serait également faite à l'impresario de la tournée. Comme bien on le pense, la réponse fut négative, et* Cœur de Française *fut encore joué pendant deux jours.*

Mais voici mieux encore : j'ai sous les yeux un programme annonçant La Revanche *pour être jouée trois jours au théâtre de Reims, et voici ce que j'en extrais, au hasard : costumes militaires français de la Maison Coudert. Uniformes allemands de la Maison Schœnn, de Metz. Soldats Français et Allemands, etc.*

Vraiment, et comme mon ami Couchemann le disait si justement il y a quinze jours, il y a sûrement en France, deux poids et deux mesures :

Aussi, il serait grand temps de remédier à cet état de choses en agissant très énergiquement et en portant ces faits à la connaissance de M. Qui de droit.

LELLUIN.
Directeuo du Splendid Cinéma.

A propos du Certificat d'Aptitudes Professionnelles aux Opérateurs Projectionnistes.

On nous écrit :

Fougères, le 8 juin 1913.

Je suis heureux de voir aboutir le certificat d'aptitudes professionnelles et je me ferai un devoir de passer l'examen.

A ce propos, permettez-moi de vous soumettre deux idées :

1° Le certificat sera imprimé sur une carte *de 8 cm × 11 cm 1/2; au dos sera la carte d'identité avec photo. Ce format très courant entre dans les petites pochettes en celluloïd;*

2° Votre programme d'examen est très bien fait, ne pourriez-vous prendre l'initiative d'un concours de réponses par écrit, cela permettrait soit de prendre l'ouvrage du lauréat, soit de choisir un peu dans tous pour former un véritable bréviaire de l'opérateur! aide-mémoire pour les professionnels et cours indispensables aux novices.

Ce petit livre, format de poche, contenant bien tout ce qui est nécessaire et rien de plus, serait d'une vente forcée.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

L. LENOBLE.
Directeur de l'Étoile Cinéma.

PROJECTION PRATIQUE

Grande Nouveauté Cinématographique

L'année 1913 a vu se réaliser un progrès considérable, le plus important, dirons-nous, que l'on doive attribuer exclusivement à l'industrie française. Il s'agit du nouveau cinématographe lancé récemment par le service des Projections de la Bonne Presse, service qui s'est déjà signalé à l'attention du monde cinématographique par des inventions heureuses et de nombreux perfectionnements.

Cet appareil, vraiment nouveau et comme aspect et comme système, se distingue par les caractéristiques suivantes :

a) Centre optique fixe;

b) Nouvelle croix de Malte intégrale;

c) Volet de sécurité automatique à réaction;

d) Bloc d'organes essentiels amovible;

e) Bras supports des carters faisant corps avec l'appareil;

f) Nouvel objectif cinéopse;

g) Blindage complet de l'appareil et dispositif de graissage;

a) Centre optique fixe. — La fenêtre et l'objectif sont dans une position immuable, et le cadrage de l'image se fait sur un déplacement vertical du film. Le dispositif de croix de Malte, l'arbre porte-obturateur, les tambours débiteurs et la porte sont fixés sur une platine en fonte qui glisse sur des glissières trempées. Le déplacement de l'ensemble est commandé par un bouton molleté, et le poids de la partie mobile est équilibré par un ressort dissimulé à l'intérieur de l'appareil, lequel ressort a pour but de rendre égal l'effort à développer, qu'il s'agisse de monter ou de descendre la partie mobile.

b) Croix de Malte intégrale. — Il est reconnu que la croix de Malte, telle qu'elle est conçue habituellement, est l'organe le plus fragile, quoique le plus important de l'appareil. En adoptant un principe nouveau et en faisant agir l'ergot et le frein dans des plans différents, on a pu donner à la croix de Malte intégrale une robustesse remarquable par l'interposition de disques pleins qui assurent le maximum de section d'attache à chaque élément.

La croix de Malte intégrale et ses annexes sont trempées et rectifiées par les procédés les plus modernes et tout à fait inédits.

c) Volet de sécurité automatique à réaction. — Le nouveau volet de sécurité à réaction est d'une extrême sensibilité due au principe qui en assure le fonctionnement et à sa construction précise. Il est fixé sur la platine mobile et peut être séparé instantanément du mécanisme.

d) Blocs d'organes essentiels amovibles. — Dans tout appareil cinématographique, les organes essentiels sont les suivants :

1° Le dispositif d'escamotage de l'image (croix de Malte et son tambour, ergot moteur);

2° Le dispositif assurant l'obturation pendant cet escamotage (obturateur et son arbre);

3° Ces organes supportent tout l'effort et sont susceptibles de s'user ou de se détériorer plus rapidement que les autres, qui ne sont en quelque sorte que des accessoires utiles, mais non indispensables.

Dans ce poste, on a imaginé de grouper ces organes sur un bâti unique, facilement amovible, qui permet à tout opérateur, en cas de nécessité, c'est-à-dire dans les grandes exploitations, de changer son bloc essentiel par un autre bloc réglé à l'avance, sans qu'il soit nécessaire de toucher au reste du mécanisme, pas plus qu'aux carters ou au film. On comprend ainsi tout l'avantage de ce perfectionnement.

e) Bras support des carters faisant corps avec l'appareil. — Des carters en aluminium, légers et manœuvrables, sont montés sur des bras en fonte qui se fixent directement sur le bâti de l'appareil. Cette disposition évite les tâtonnements, les difficultés qu'on éprouve lorsqu'il faut fixer ces carters sur la table du poste.

La courroie, qui, dans les appareils ordinaires, commande l'enrouleuse, est remplacée par un système de pignons d'angle qui comporte de multiples avantages.

g) Blindage de l'appareil. — Tous les engrenages, tous les organes qui pourraient se détériorer par la seule présence d'un corps étranger sont protégés par un blindage ou carter qui empêche les poussières provenant des pellicules ou de l'air de se déposer sur les frottements ou glissières et qui protège l'opérateur lui-même contre les conséquences d'une distraction.

En outre, de nombreux perfectionnements de détails ont été apportés dans cet appareil. Tous les arbres sont en acier trempé et rectifié; les engrenages, les tambours dentés sont également en acier. Les portes ont été munies de ressorts; en un mot, on s'est efforcé d'en faire un modèle type de fabrication française.

DESCRIPTION DE L'APPAREIL

Le poste se compose : 1° d'une table en fer à rallonges élévatrices; les pieds sont maintenus écartés par deux entretoises en fer.

Fig. 1.

Un bouclier A (*fig.* 1) coulisse sur les côtés de la table, de l'avant à l'arrière. La base du bouclier porte deux rails parallèles sur lesquels glisse la lanterne B pour passer de la projection animée à la projection fixe.

La partie verticale du bouclier est maintenue dans sa position par deux arcs-boutants *a* mobiles qui se fixent au moyen de boutons à vis.

Le bouclier A supporte : d'un côté (face au projecteur ou dérouleur C) une cuve à eau conique D munie d'un obturateur à tourniquet avec verre dépoli; de l'autre, un avant E en cuivre avec objectif pour la projection fixe.

Sur la partie avant de la table se fixe le projecteur C à l'aide de deux écrous *b*.

MONTAGE DU POSTE

La table dépliée, on maintient l'écartement des pieds par les deux entretoises en fer.

Le bouclier A étant posé sur le bord de la table, on le maintient à l'aide d'une tige qui passe sous la table et se visse dans deux pattes placées de chaque côté du plateau du bouclier.

On met la lanterne en place et on accroche la cuve à eau D et l'avant de projection fixe E au bouclier, comme le montre la figure 1.

Le projecteur C se fixe sur la partie avant par les deux écrous *b*. Un autre écrou maintient le bras *d* du carter inférieur F^1.

Le carter supérieur F^2 est assujetti par deux écrous *c*.

Avant de serrer à fond les écrous *b*, il faut s'assurer :

1° Que la tige verticale *e*, qui commande l'enroulement du film sur la bobine inférieure, est bien dans l'axe de la tige correspondante; on réunit ces deux tiges par un petit tube d'acier (*fig.* 2) qui se visse sur l'une d'elles; l'autre extrémité de ce petit tube possède une fente dans laquelle coulisse un ergot.

2° Que les deux carters sont bien perpendiculaires et sur le prolongement des tambours G du projecteur.

Le projecteur étant bien fixé, on place l'obturateur H sur son axe *g*, le plus près possible de l'objectif, l'épaulement ou canon en avant; puis on adapte la manivelle I sur l'arbre du volant, où elle est maintenue par un ressort.

CENTRAGE DE LA LUMIÈRE

Le centrage de la lumière se fait comme pour les autres appareils.

Pour faciliter cette opération, il faut relever la partie *j* du volet automatique qui est articulé en *k*. Dans cette position de l'obturateur, les rayons lumineux ne sont plus arrêtés par le volet. Une petite tige sert de point d'arrêt au volet.

PLACEMENT DE LA PELLICULE

Le film enroulé sur une bobine, on place celle-ci sur l'axe du carter supérieur F^2, puis on déroule 60 à 80 centimètres de film.

Faites des Vues locales ! *C'est le Succès !*

Rien n'est plus FACILE avec le Cinématographe

" TRIOMPHE " *(dit CITOSCOPE)* Complet **285** fr.

Georges MENDEL

CONSTRUCTEUR

PARIS -- 10 *bis*, Boulevard Bonne-Nouvelle -- PARIS

☛ *Le nouveau Catalogue VIENT DE PARAITRE*
Envoi franco sur demande

Je prends — *Je projette*

Le **" TRIOMPHE "**
est un appareil portatif, ni lourd ni encombrant :
il peut se porter en bandoulière.

Il n'arrive pas un événement sensationnel qui ne puisse aussitôt se projeter sur l'écran : en chemin de fer, en auto, en aéroplane, à bord d'un bateau on peut " filmer " avec le **" TRIOMPHE "**, les vues les plus intéressantes.

La manœuvre du **" TRIOMPHE "** est d'une **telle simplicité** qu'elle peut être faite par le premier venu, fut-ce un enfant.

Le **" TRIOMPHE "** est le complément **indispensable** pour augmenter ses recettes.

MÉDAILLE d'OR
PARIS 1893

Georges MENDEL

Téléph. : 213-11 — *Constructeur Breveté S.G.D.G.* — Adr. Tél. : PHOTOCINÉ

10 *bis*, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS (Xme)

MÉDAILLE d'OR



BRUXELLES 1912

On ouvre les portes J des couloirs des carters, on ouvre également la porte K et les petites portes *m* qui recouvrent les tambours du haut et du bas du projecteur, comme dans la figure 2. Ceci fait, on introduit le film dans le couloir du haut, que l'on ferme en s'assurant que la pellicule n'est pas pincée par le couvercle. On engage

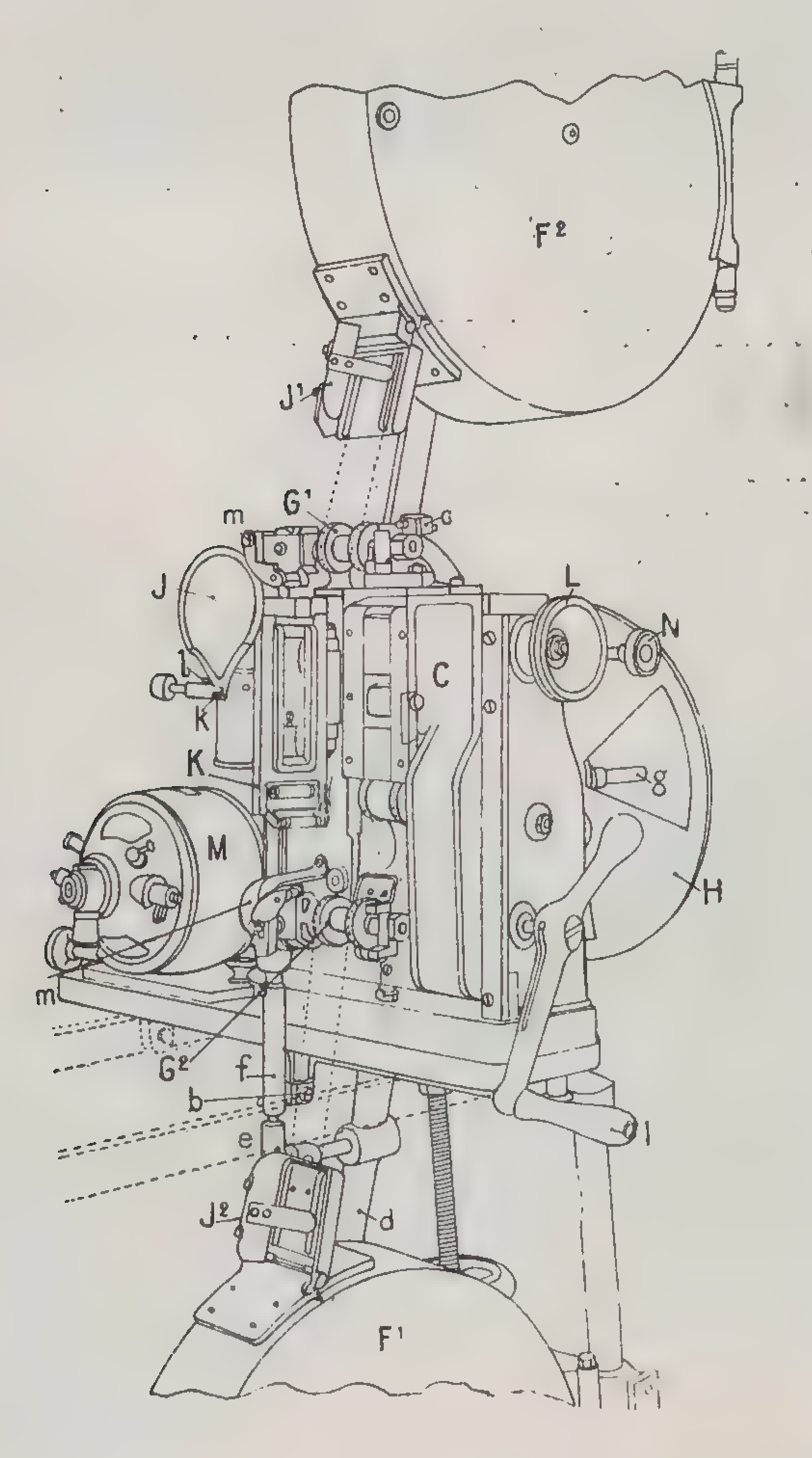


FIG. 2.

la pellicule sur le tambour G^1, puis on ferme la porte *m* et on fait une boucle de 4 à 5 centimètres de longueur avant d'engager le film dans le couloir vertical, où il doit descendre sans pli jusqu'au tambour denté de la croix de Malte placé immédiatement au-dessous de ce couloir.

On ferme la porte K et on ménage une boucle semblable à la précédente, comme le montre la figure 2, puis on engage le film sur le tambour G^2, sur lequel on referme la petite porte.

A la sortie de ce tambour, la pellicule est introduite dans le couloir du carter inférieur dont on ferme ensuite la porte J^2, puis on pince l'extrémité du film sous le ressort de la bobine placé dans le carter F^1 en s'assurant que l'échancrure de l'axe de la bobine coïncide bien avec l'ergot disposé à l'intérieur du carter, puis on ferme les portes des deux carters.

Ces opérations terminées, on s'assure que le tout est bien en place, et on donne deux ou trois tours de manivelle.

CADRAGE DE L'IMAGE

Pour cadrer l'image, il suffit de manœuvrer le gros bouton L qui déplace verticalement le corps du projecteur, tandis que l'objectif reste immobile.

Ce système a le grand avantage de maintenir la lumière toujours centrée.

DÉROULEMENT ET ENROULEMENT AUTOMATIQUE DU FILM

La bobine supérieure doit avoir une certaine liberté, sans toutefois qu'elle puisse se dérouler seule sans l'action du tirage des tambours dentés.

Quant à la bobine inférieure, il est indispensable que l'enroulement du film se fasse régulièrement, sans trop de tirage et sans secousse; pour cela, on règle la pression du ressort monté sur l'axe du carter inférieur, au moyen de deux vis.

Pas assez serré, le ressort n'entraîne pas la bobine, et le film s'amasse en paquet à l'entrée du carter inférieur ou bien traîne à terre. Trop serré, le film est tiré violemment à sa sortie du projecteur et risque fort d'être abîmé et même mis hors d'usage.

Le mouvement d'enroulement est transmis à la bobine inférieure par la tige rigide *e* qui est reliée à une autre tige verticale par un tube d'acier *f* fendu à une extrémité. La tige *e* porte au bas un pignon d'angle qui engrène avec un autre pignon d'angle fixé sur l'axe du ressort du carter inférieur.

VOLET AUTOMATIQTE DE SURETÉ

Le volet automatique *j* en aluminium est fixé sur une tige horizontale par une vis. Une petite tige coudée, placée sur le côté de la partie cylindrique, est destinée à limiter le mouvement du volet et éviter qu'il prenne la position verticale qui l'empêcherait de redescendre lors de l'arrêt de l'appareil.

MARCHE DU PROJECTEUR AVEC LE MOTEUR ÉLECTRIQUE

Une poulie à gorge *p* est montée sur l'axe *g* de l'obturateur pour permettre la marche au moteur, auquel elle est reliée par une courroie *q*.

Le moteur M se fixe sur le plateau de la table, ainsi que le rhéostat spécial.

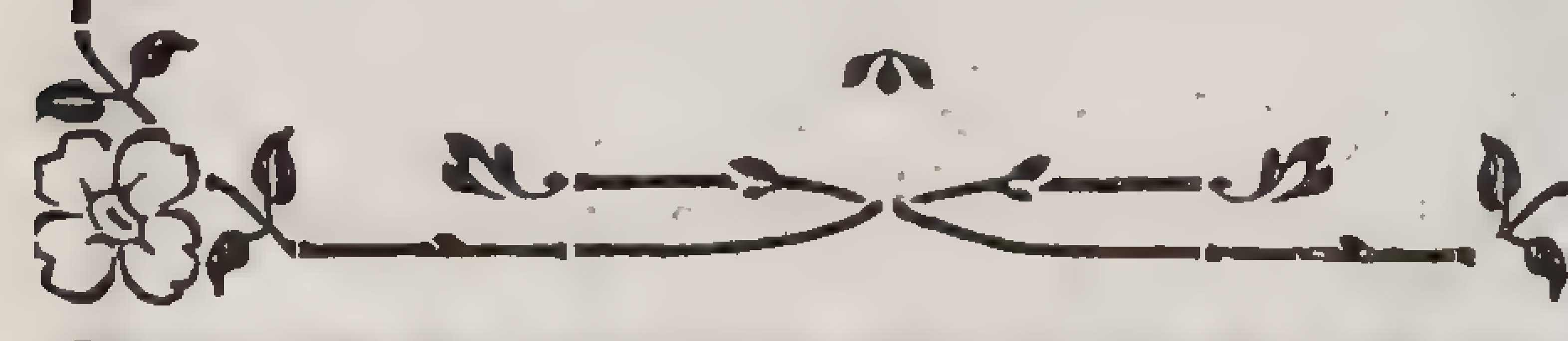
REMARQUES

Au repos, le volet automatique doit se trouver dans la position horizontale.

Dès que l'appareil est en marche, il se relève de lui-même, pour retomber aussitôt que le mécanisme s'arrête pour une cause quelconque.

Croix de Malte à bain d'huile. — La croix de Malte est noyée dans un bain d'huile. On emplit la cavité de temps à autre en dévissant le petit bouchon.

G.-Michel COISSAC.



A bas la taxe !

OPINION DE LA PRESSE

COMŒDIA :

Incohérence

Les journaux commentent diversement, ces jours-ci, les projets financiers de M. Charles Dumont. Celui-ci, pour combler le déficit budgétaire qui s'élève à environ 200 millions, sans compter les centimes, une misère, quoi ! a soumis à la Commission du budget une liste de taxes nouvelles à établir. Parmi les matières présumées compressibles, inventées par M. Charles Dumont, je relève le Cinéma, ou plus exactement le Film, que l'on veut frapper d'un impôt exhorbitant de 0 fr. 10 par mètre.

Or, le Cinéma, cet art moderne, si troublant, si subtil, est la plus exacte expression de la pensée humaine dont il est le véhicule le plus précis et le plus fidèle. Il ne m'appartient pas aujourd'hui d'en écrire l'apologie. Les lecteurs du *Courrier* le connaissent, il n'y a pas à les convaincre. D'autre part, le moment n'est pas venu d'entrer dans le fond de la question puisque les rêves d'un ministre des finances, éphémère comme tous nos hommes d'Etat, ne sauraient avoir force de loi et compromettre autrement la stabilité d'une puissante industrie. Je tiens pourtant à appeler l'attention sur ce que ce projet renferme d'arbitraire. Mais si l'on impose le Cinéma, pourquoi n'imposerait-on pas les œuvres qu'il représente. Il me semble qu'on pourrait frapper par exemple d'un impôt de 0 fr. 10 le vers, les pièces de M. Rostand et de sa famille. Et pourquoi pas aussi les grands romans-feuilletons de Zévacco et de combien d'autres ! Ça rapporterait gros !

Rien n'empêche encore d'imposer les journaux à 0 fr. 05 la ligne, on arriverait chaque jour à un joli denier, si l'on tient compte de l'amour d'écrire que chacun de nos contemporains porte en soi !

Non, M. Charles Dumont n'a pas réfléchi. Il est arrivé au ministère des Finances au moment précis où il se croyait taillé pour commander les armées de la troisième République. On lui a présenté les projets de budgets et, génial comme tous les grands hommes, en un tour de main il a trouvé sur le papier les 200 millions qui manquent. Mais il n'a aucune intention malveillante. D'ailleurs, il a nommé le cinéma par hasard, et la preuve c'est qu'il appelle à l'appui de sa thèse, le témoignage des contribuables allemands. Or, l'industrie cinématographique allemande, effectivement accablée par l'impôt, se meurt. Est-il vraiment de bonne politique de ruiner une industrie nationale, en pleine voie de développement, pour encaisser une somme problématique que M. Dumont a évaluée à 5.500.000 fr., sans savoir pourquoi, ou plutôt parce qu'il lui manquait cette somme pour boucler son budget.

Je me promets d'aillleurs de faire valoir d'autres arguments que les cinématographistes m'ont apportés aujourd'hui même et j'en réserve la surprise à Son Excellence.

CINÉ JOURNAL :

Un nouvel Impôt sur le Cinéma

A BAS LA TAXE !

Le projet d'impôt sur les films présentés par M. le Ministre des Finances à la Commission des Finances a provoqué naturellement la plus vive émotion dans le monde du cinématographe. Les Editeurs parisiens (Pathé frères, Gaumont, Eclair, Lux, Eclipse, Film d'Art), directement visés, ont, d'ores et déjà, fait, sous les auspices de la Chambre Syndicale, des démarches utiles près du ministre et de ses hauts fonctionnaires. Reçus par M. Martin, directeur général des Contributions indirectes, ils ont entendu quelques éclaircissements utiles, tout en se rendant douloureusement compte que l'Administration ignore de la façon la plus complète les principes les plus élémentaires de notre industrie et de notre commerce. Chaque remarque des Editeurs intéressés semblait plonger le représentant du ministre dans un abîme de surprise. Faut-il s'étonner si, fondé sur une telle ignorance de la cinématographie, le projet Dumont est vicié dans son principe ?

Nous ne pouvons savoir quel accueil lui réserve la Commission, ni quelle sympathie il trouvera devant les Chambres. Mais il apparaît dès maintenant que M. le Ministre des Finances tient à le faire voter avec tous les autres, pour des raisons de haute convenance patriotique devant lesquelles nous nous trouvons quelque peu désarmés.

Ce qui est certain, ce que nous devons dire bien haut et bien clairement, c'est que le projet Dumont sera pour le trésor un leurre profond.

Voici, d'ailleurs, ce que nous a déclaré, sur cette ques-

tion, un des Editeurs de films de Paris, les plus directement intéressés :

La taxe que le Gouvernement français se propose d'établir sur notre industrie ne touchera en aucune façon l'exportation française.

Je puis vous affirmer dès maintenant que le ministre des Finances n'envisage cette taxe que comme un droit de circulation sur le film consommé en France et que par suite les films importés de l'étranger auraient également à le supporter.

Bien entendu, les films tant français qu'étrangers, quand ils seraient exportés hors de France, seraient soit exonérés, soit remboursés de ladite taxe.

Nous ne croyons pas que ce projet du Gouvernement ait une suite utile étant donné que les chiffres sur lesquels il s'est basé pour espérer une recette de plus de cinq millions sont inexacts. On n'évalue pas la consommation du film en France à plus de dix millions par année, ce qui, même en prenant les chiffres du gouvernement, ne donnera qu'une recette de un million. De cette recette, il y aurait lieu, en outre, de déduire les frais importants de perception et de contrôle qui seraient nécessaires.

L'objection capitale que les cinématographistes feront valoir auprès des pouvoirs publics sera qu'il leur est tout à fait impossible de verser au fisc un droit aussi important, puisque leurs bilans financiers font nettement ressortir que les éditeurs ne réalisent pas un profit moyen de 0 fr. 10 sur le métrage qu'ils sortent annuellement. Cette taxe, si elle était adoptée, aboutirait sans doute possible, à la mort de notre industrie.

Il est vrai de dire que le ministre des Finances pourrait répondre que la taxe que l'on veut imposer aux éditeurs devrait être récupérée contre la consommation par voie d'addition au débit des factures soit de vente, soit de location. Toutefois, il ne faut pas perdre de vue que, pratiquement, *il serait impossible de récupérer l'impôt depuis que la plupart des maisons ont cessé la vente pour se consacrer presque entièrement à la location. Nul de nous ne peut savoir à l'avance combien de fois un film sera loué et il est par suite impossible de savoir quelle proportion de la taxe nous devrions charger à nos différents clients de location. Au surplus, les tarifs de location sont actuellement si bas et les factures en roulent sur des sommes si infimes que nous ne voyons guère le moyen qui nous permettrait d'y ajouter une majoration pour droits ou taxes.*

En résumé, la création proposée nous semble soulever tant d'objections et devoir être d'un rendement si infime, que nous sommes persuadés que, après discussion, le gouvernement renoncera à son projet.

Contrefacteur par négligence

Un récent arrêt de la Cour d'Appel de Bruxelles dit que les droits exclusifs attribués au titulaire d'une marque de fabrique, régulièrement déposée, s'opposent non seulement à toute contrefaçon faite sciemment, mais à toute atteinte résultant de la négligence ou de l'imprudence de celui qui s'abstiendrait, avant de déposer une marque ou d'en faire usage, de vérifier les recueils officiels renseignant toutes les marques déposées régulièrement.

Cet arrêt confirme donc la nécessité d'examiner les 30.000 marques déjà déposées en Belgique avant d'en adopter une nouvelle.

Ces marques sont réunies dans le Répertoire Universel des marques de fabrique de J. Gevers et C°, à Anvers, contenant un million 600 mille marques du monde entier.

Quelques Scénarios !

L. AUBERT

19, RUE RICHER, Paris

CINÈS

LE RENDEZ-VOUS : Comédie.

Deux vieilles demoiselles, Françoise et Rose, lisent assidûment les petites annonces des journaux. Ayant lu : « Jeune homme riche, sympathique, désire connaître demoiselle pour mariage. S'adresser agence, rue de l'Oie, nº 32 », chacune d'elles se met en devoir d'écrire à l'adresse indiquée, en cachette de l'autre.

Mlle Mimi, dactylographe, est suivie depuis quelques jours par Gaston Lelli. Chargée par les vieilles filles, ses voisines, de soigner leurs plantes durant leur absence, la jeune fille aperçoit Gaston dans la villa voisine. Un oncle du jeune honne en est, en effet, le propriétaire.

De petits papiers volent bientôt par-dessus le mur, mais l'un d'eux, au lieu de tomber aux pieds de Gaston, arrive entre les mains de l'oncle. « Je vous attends à 6 heures devant le jardin municipal ». L'oncle ayant lu, s'empresse de se rendre au rendez-vous.

De leur côté, les vieilles filles ont reçu un des billets de Gaston et le lendemain, elles se trouvent à la place indiquée. Gaston est fort dépité en les voyant, mais, poursuivant sa promenade, il rencontre Mimi, qui ne semble pas moins désillusionnée que lui, en compagnie de l'oncle.

L'explication était facile et bientôt, on célébra l'union de Mimi et de Gaston. Tout est bien qui finit bien !

PATACHON ET LE BANDIT : Comique.

Le brigand Finot aime Léa, la sœur de Patachon, et ne tarde pas à l'enlever. Lorsque Patachon s'aperçoit de la disparition de sa sœur, il est au désespoir et jure de se venger. Il se met à la recherche des fugitifs. Cette recherche donne lieu à des incidents fort comiques. Cinq ans ont passé, et Patachon cherche encore. Enfin sa persévérance est récompensée, car il retrouve Léa mariée et heureuse.

LE LYS NOIR : Drame.

Dans une sombre chaumière, non loin de la villa du comte Ruggeri, une association de brigands décide de dévaliser les appartements du comte.

Le comte et la comtesse Ruggeri partent en villégiature : leur fille, Ada, revient à la villa, après avoir accompagné ses parents à la gare. Un pneu de l'auto éclate, la voiture est en panne. Passant par là d'aventure, M. Ducan, présenté au comte quelques jours auparavant, lui offre de la reconduire dans son auto. A peine arrivée, Ada donne des ordres pour que l'on aille chercher l'auto. Tous les domestiques sont ainsi éloignés de la villa. Les voleurs, qui ont provoqué la panne, en profitent pour dévaliser la maison. Dès que Mlle Ada s'aperçoit du vol, elle prévient ses parents et le détective Sereni. Quelques jours après, Ada reçoit un mot :

> « *Mademoiselle,*
>
> *Si vous voulez savoir qui est le voleur de vos bijoux, envoyez cette nuit à l'Aqueduc, une personne défendant vos intérêts. Vous pourrez vous servir de l'auto qui attend à la porte* ».

Elle confie la lettre à Sereni, tandis qu'un des hommes du détective suit le porteur du mot.

Ils découvrent ainsi le repaire des bandits. Courageusement, Sereni décide d'y pénétrer. Le signe de reconnaissance des bandits est un petit lis noir. Sereni s'en procure un. Le soir venu, il fait jouer une paroi de la chaumière et se trouve dans la caverne. Les affiliés du lis noir y sont au complet. Comprenant le danger où les met l'intrusion de Sereni, ils se croient perdus, mais leur chef, leur imposant silence, fait jouer un déclic mystérieux. Le parquet s'effondre sous le détective. Sereni est prisonnier dans la plus sombre des oubliettes ! Les hommes de Sereni s'étant rendus au rendez-vous, ont vainement attendu leur chef. Ils furent pourtant assez heureux pour capturer une partie des affiliés guettant l'arrivée de l'envoyé de la comtesse, puis, sous la conduite d'un des leurs, ils se sont rendus au repaire des bandits où ils arrêtent le reste de la bande et délivrent leur chef, qui n'est autre que M. Ducan ! Peu après on célébrait l'union de Mlle Ada Ruggeri avec le détective Sereni.

CÉLIO

L'ARME DES LACHES : Drame.

Une jeune institutrice, Noémie, est le soutien de sa vieille mère aveugle. L'inspecteur Spéri remarqua bientôt la beauté de la jeune fille. Il songe qu'il lui sera facile de se l'attacher en lui offrant sa protection. Sur le refus de Noémie, il la fait transférer dans une école de province à Rocca.

Bien tristes, Noémie et sa mère, munies d'une lettre de recommandation, s'acheminent vers Rocca. L'accueil du maire fait renaître un peu d'espoir dans le cœur des deux femmes. Peu après, l'arrivée du Comte Marni, châtelain du village apporte le bien-être dans leur modeste intérieur, car celui-ci prend Noémie comme institutrice de son fils. Chaque jour, la jeune fille se rend au château donner des leçons au jeune Marni ; elle y rencontre le Comte qui ne tarde pas à être charmé de sa beauté. Une idylle s'esquisse, Noémie sera bientôt la maman du petit Comte Marni.

Tout à son bonheur, le comte oublie ses relations lorsqu'il reçoit un mot :

> « *Cher ami,*
>
> « *Je profite de quelques jours de vacances pour aller te rendre visite. J'arriverai par le train de l'après-midi.*
>
> *Ton E. Spéri.* »

L'inspecteur Spéri arrive en effet. On lui apprend les fiançailles de Noémie et du Comte. Furieux il use de l'arme des lâches : la calomnie.

Le Comte croit son ami et, peu après, Noémie apprend le mariage du Comte avec Mlle Jeanne de Saint-Simon.

Ce coup est trop violent pour l'abandonnée, frappée dans ses espoirs et dans sa plus chère affection, elle tombe atteinte d'une maladie de langueur.

C'est la fête de Noémie, une attention de ses élèves lui rendit l'espoir. Tous ses enfants, vinrent avec un naïf compliment lui apporte une grosse gerbe de fleurs. Un sourire, le premier depuis tant de jours, éclaire le pâle visage de la jeune institutrice. Peut-on désespérer lorsque l'on doit guider dans la vie tant d'êtres faibles et si charmants. L'affection des tout petits gardera à la pauvre aveugle son soutient, faisant oublier la lâcheté du plus fort.

SOLAX

L'INFLUENCE DE LA FEMME : Comédie.

M. et Mme Snob rentrent de leur voyage de noces, et s'installent dans leur luxueux appartement. Un malentendu se glisse aussitôt entre les nouveaux époux. Mme Snob désire une cuisinière.

Dans la maison voisine, M. et Mme Simple, nouvellement mariés, montent leur ménage. La jeune femme est toute heureuse d'être un cordon bleu. Sous l'influence de sa femme, M. Simple devient gourmand et celle-ci, pour le punir, lui confectionne de délicats petits plats.

Bonne digestion rend les gens heureux, aussi, M. et Mme Simple sont-ils de fort joyeuse humeur. A côté d'eux, pourtant, les Snob languissent.

Mme parle toilettes et se plaint toujours de ne pouvoir se conformer aux exigences de la mode. Le soir venu, elle laisse son mari seul, aussi celui-ci, pour chasser l'ennui, s'adonne-t-il au jeu et à la boisson. Tous deux se couchent tard et se lèvent de fort mauvaise humeur. L'inexactitude de M. Snob le fait renvoyer de son travail, qu'importe à Madame, il lui faut de nouvelles toilettes. Et l'âpre discussion s'engage entre les époux, tandis que dans le logement à côté, M. Simple tout joyeux apprend à sa femme sa nouvelle augmentation. Dix ans après, les Snob sont désunis. M. Simple est toujours heureux de retrouver son intérieur et les jolis bambins lui tendent les bras en l'appelant « papa ».

Ce geste de ses enfants fait oublier à M. Simple toute la fatigue d'une longue journée de labeur.

CRICKS ET MARTIN

AU VOLEUR

Pierre reçoit une jolie montre avec sa chaîne et il en est tout fier. Dans la rue, il rencontre sa cousine, lui montre le présent, qu'un habile pickpoquet lui dérobe.

Pierre se met à la poursuite du voleur, mais son agilité ne lui servirait à rien si, au moment où des policemen arrêtent le piskpoquet il ne se trouvait non loin de là des employés du Wacuum-cleaner occupés au nettoyage d'un appartement. Que vient faire le Waccum-cleaner, me direz-vous ? Tout simplement ceci. Le voleur sur le point d'être pris, avala montre et chaîne et plutôt que d'avoir recours à un chirurgien pour les retrouver, Pierre eu recours au nettoyage par le vide qui lui restitua peu après le présent qu'il avait par trop exhibé.

Société des Etablissements

GAUMONT

Société anonyme — Capital 4,000,000 de francs

Siège social : 57-59, RUE SAINT-ROCH, Paris

JEUX D'ENFANTS : Drame.

Juliette Dalherbe, fille du grand industriel de ce nom, a huit ans : c'est un être parfaitement insupportable et méchant.

Un jour, traversant la cour de l'usine, elle poussait un gros ballon devant elle à coups de pied. L'objet du jeu, lancé une fois plus fortement, s'en alla rouler jusque devant un petit apprenti qui, ne sachant d'où venait cette belle chose, profita de l'occasion pour jouer avec.

Il le tenait encore, tout émerveillé, quand la petite Juliette arriva, suffoquée qu'il osa toucher à son ballon.

L'enfant rougit, ne sait que répondre, quand un directeur d'atelier survient. Il s'enquiert de ce qui se passe et, comme la bonne veut intervenir pour affaiblir la faute de l'apprenti, si faute il y a, Juliette lui impose silence.

Puis, elle exige que l'enfant lui demande pardon à genoux.

L'enfant, qui sait déjà à son âge, toutes les difficultés de la vie, se courbe, la rougeur de la honte au front.

Juliette n'est pas encore satisfaite ; elle lève ses yeux interrogateurs vers ceux du directeur d'atelier, attendant qu'à son tour il prononce la sanction qu'elle a réclamée.

— Petit Mathieu, dit-il, en s'adressant au petit, pour te punir, demain dimanche, tu resteras de garde à l'usine.

Juliette est satisfaite. Elle passe et le pauvre petit, attristé, regagne son atelier...

Le lendemain dimanche, l'usine est déserte ; seul, à la porte d'une forge éteinte, le pauvre petit apprenti, très triste, pensant à la belle promenade manquée.

Pendant ce temps, on s'amuse dans les salons de la demeure particulière de M. Dalherbe.

Le père et la mère de Juliette étaient là, tranquillement, quand une lettre leur arrive :

Mon cher frère,

Je t'envoie les enfants qui passeront le dimanche avec ta fille. Nous vous attendons tous deux pour le bridge.

Venez vite, vous êtes si près !

A tout de suite.

Georges.

Au même instant, les enfants du frère arrivent ; on les installe avec la bonne et Juliette, et le papa et la maman s'en vont.

Laissés seuls, les enfants en prennent à leur aise, tandis que par malheur, la gentille petite bonne reçoit aussi une amie, une bonne du voisinage qui vient tailler une bavette, profitant, elle aussi, de l'absence de ses maîtres.

Les enfants, suggestionnés par Juliette qui reste,

comme toujours, la maîtresse, ne font aucune résistance quand elle dit de sa petite voix impérative :

— Allons jouer dans les cours !

Les voici donc dans les cours, courant, galopant.

Leur course échevelée les conduit au pied de la cage des monte-charge.

— Oh ! dit la petite Juliette, on va jouer à la dame en visite. Vous m'attendez et je descends de l'ascenseur : alors, salutations, promenades, thés, etc., etc. Oh . comme on va s'amuser !...

Le samedi soir, les ouvriers commençaient à charger les bennes des monte-charge de quartiers de minerai pour descendre à la fonte dès le lundi matin, et ces monte-charge hydrauliques fonctionnaient, à l'appel d'un bouton, placé à la portée des enfants, au mur extérieur du bâtiment. Cependant, tous les accidents possibles avaient été prévus. Dans le cas où les moyens ordinaires auraient manqué, il ne restait qu'une ressource : fermer une vanne, commandant la pression hydraulique ; cette vanne était fixée en haut d'un bâtiment dont seuls, des employés spéciaux de l'usine connaissaient l'emplacement et dont la fermeture pouvait amener l'arrêt du monte-charge en cours de route. C'était là un moyen, mais le dernier ; car, une fois le bouton du bas actionné, la porte se fermait automatiquement et le monte-charge continuait sa route pour venir appuyer à son tour sur un autre bouton, qui venait déclancher la fermeture de la porte.

Ce système avait été imaginé pour éviter des accidents probables, étant donné l'insouciance des ouvriers...

— On va jouer à la dame qui fait des visites, avait dit Juliette.

Elle entre dans le monte-charge après avoir pressé le bouton ; la porte se referme...

Une minute se passe...

Les petits camarades de Juliette s'impatientent, et appellent : Juliette! Juliette !

Mais le silence dure, puis une voix sourde crie :

— Ouvrez ! Ouvrez ! J'étouffe.

Alors, la petite bande s'affole. On court chercher la bonne ; mais celle-ci, comme les enfants, est impuissante contre cette porte de fer, fermée par une force qui défie les premiers efforts. Chacun de ceux qui connaissent le fonctionnement de l'appareil, savent que le monte-charge met huit minutes à descendre. Il y en a déjà deux d'écoulées...

Tout à coup, la bande affolée se heurte à un pauvre enfant qui court et que les cris ont ému... C'est le petit apprenti, le pauvre petit être qui s'agenouilla devant Juliette, pour avoir osé toucher à son ballon.

En quelques mots dont il comprend la valeur, avec cet esprit averti et intelligent que possèdent ces sortes d'enfants, il a jugé toute l'étendue du danger, comme il a envisagé, d'un seul coup, le moyen d'y remédier. Il court à son tour, empoigne une échelle de fer verticale qui s'accote à un mur, atteint un sommet, court encore, empoigne une autre échelle, puis une autre, et le voici devant la roue qui ferme la vanne. Alors, à tour de bras, avec une énergie décuplée par un sentiment d'orgueil qui hausse sa force à la hauteur de sa petite âme, il actionne la roue...

En bas, on attend la catastrophe finale...

Dans la cage du monte-charge, Juliette a senti, au sein des ténèbres, l'atmosphère devenir plus rare ; sa main, posée sur l'arbre d'ascension, a senti l'implacable mouvement de descente. Elle a crié, elle a pleuré, elle a prié, puis elle s'est évanouie...

Enfin, la porte s'est ouverte. Juliette, évanouie, repose sur le sol. A vingt centimètres de sa tête fragile, la formidable charge, qui pèse 7 ou 800 kilogrammes, s'est arrêtée...

Le petit apprenti a fait tout son devoir.

Transportée dans le salon, la fillette reprend ses sens. Les parents prévenus, arrivent pleins de terreur, mais ils sont vite rassurés et mis au courant des faits...

Le petit apprenti est là, timide, dans un coin, attendant que celle qui l'a humiliée, soit revenue à la vie.

M. Dalherbe l'interroge.

Il conte que, pour l'avoir entendu dire par les ingénieurs, il connaissait le fonctionnement de la vanne et qu'il n'a pas hésité à agir, puisqu'il était sûr, en courant beaucoup, en faisant vite, d'arriver à temps. Alors Juliette se lève de sa chaise longue ; elle le regarde longuement, puis, simplement, elle vient se mettre à deux genoux devant lui et dit :

— Pardon !

Puis, souriante, après un moment d'immobilité, comme pour bien faire comprendre la gravité de son acte, elle se relève et embrasse à pleines joues son petit sauveur.

. . . .

Depuis ce temps, le petit apprenti, choyé, aimé, travaille tous les soirs à côté de Juliette pour devenir ingénieur, M. Dalherbe l'ayant ainsi décidé. Et Juliette a compris. Elle est devenue meilleure.

QUATRE ME SUFFIRONT: Comédie.

Monsieur Huntel a le malheur d'être aimé de sa femme. Elle le dorlote, allume sa pipe, en tire les premières goulées, puis elle lui passe le bout d'ambre et regarde, avec une joie bourgeoise et tranquille, son béat de mari lancer au plafond des volutes de fumée, qui font des ronds bleuâtres dans l'atmosphère...

Un jour, par une inconcevable imprudence, M. Huntel laissa traîner une lettre conçue en de tels termes qu'elle donnait libre cours à tous les soupçons ; elle tomba entre les mains de Mme Huntel

« *Madame,*

Il me les faut encore plus jolies.

Envoyez-m'en d'autres. Veillez toujours à ce que ma femme soit absente. Quatre me suffiront...

HUNTEL. »

Les « sangs de Mme Huntel ne firent qu'un tour, et elle se rend chez M. Leflair, directeur d'une agence de renseignements et de police privée.

A quelques jours de là, le lendemain peut-être, Mme Huntel reçoit le résultat de l'enquête ouverte et fermée par M. Leflair.

AGENCE LEFLAIR

—o—

Madame,

Il ressort de notre enquête que Monsieur votre mari a pris l'habitude d'introduire au domicile conjugal, des femmes élégantes, en grand nombre, et simultanément, aux heures précises où vous avez coutume de vous absenter.

Le Directeur,
LEFLAIR.

Comme M. Huntel rentre, apportant un gros bouquet à sa compagne, il est reçu comme un chien dans un jeu de quilles et le bouquet sert d'arme de jet entre les mains de l'aimable épouse.

M. Huntel se la coulait douce, en effet.

Il recevait chez lui une dame d'âge incertain, mais d'expérience, qui accompagnait quatre jouvencelles. Le tout, y compris M. Huntel, passait derrière un grand rideau, dans un petit salon, et M. Huntel tirait ce rideau avec soin.

Mme Huntel, rentrant inopinément, flaire dans l'appartement, des parfums légers et divers, mais qui annoncent la présence de plusieurs éléments féminins. A pas de loup, elle se glisse jusqu'au grand rideau, l'écarte légèrement.

Dare-dare, sans désemparer, elle descend les escaliers en rafale et débarque chez le commissaire de police.

Celui-ci, empressé, dévoué et conscient de son devoir, suit l'épouse outragée et ils arrivent devant le fameux rideau, qui brusquement, dévoile enfin ce qu'il cachait.

M. Huntel, confortablement assis dans un fauteuil, inspecte quatre petites jouvencelles qui, revêtues de robes suggestives, très à la mode, tournent sur leurs talons, font valoir et leurs formes et leurs ajustements, sous l'œil de la vieille dame qui les inspecte sévèrement derrière les verres oblongs d'un face à main d'écaille.

Mme Huntel tombe dans ce paisible passe-temps comme une trombe. Elle bouscule, gifle à tort et à travers tout ce qui se présente sur son passage.

Enfin on s'explique, ce fut du reste laborieux.

Ce pauvre M. Huntel est abruti, et ce n'est que lorsque sa douce moitié a cessé de hurler sa douleur pour reprendre sa respiration, que le malheureux peut s'expliquer.

Les quatre demoiselles n'étaient que des mannequins, faisant défiler sous ses yeux les dernières productions vestimentaires de la dame au face à main... et cela, dans le noble but d'offrir à sa femme une robe à la dernière mode, pour célébrer, comme il convient, l'anniversaire du jour où il lia sa vie à l'existence de cet être de bonté.

Mme Huntel n'en croit rien. Mais elle est bien obligée de se rendre, quand elle voit les jeunes filles revenir avec les cartons qui renfermaient les merveilles à elle destinées.

M. Huntel n'a pas un brin de perfidie dans l'âme. Il pardonne et Mme Huntel promet qu'elle ne sera plus jamais jalouse.

Tiendra-t-elle sa promesse ?

Ernemann

La seule et la plus haute récompense pour les Projecteurs

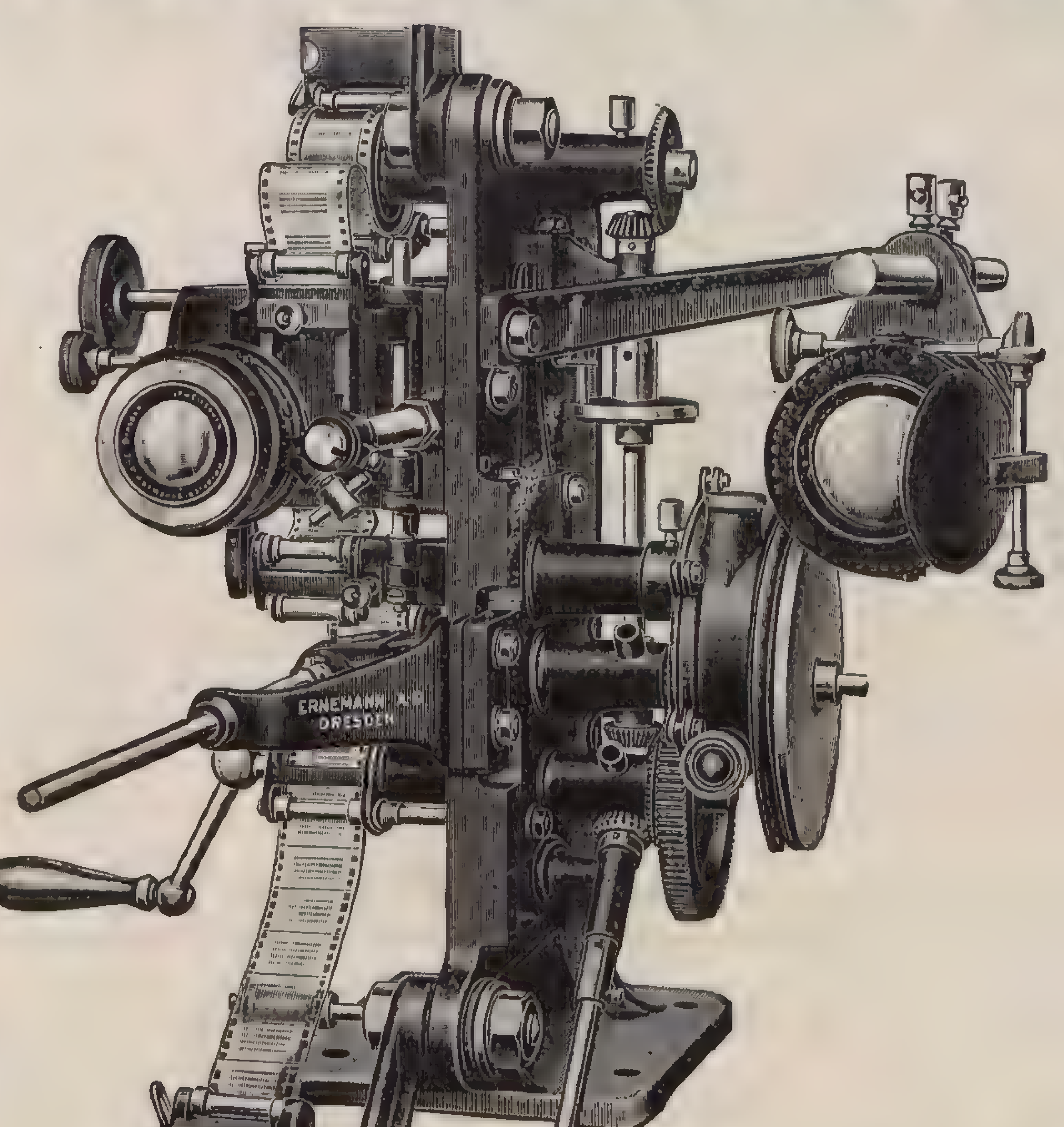
GRANDE MÉDAILLE D'OR

VIENNE 1912

La seule et la plus haute récompense pour les projecteurs

MÉDAILLE DE LA VILLE DE BERLIN

BERLIN 1912



Projecteur Acier

IMPERATOR

Il y a environ 3 ans 1/2 je vous ai acheté pour mon exploitation cinématographique un **Projecteur acier Ernemann « IMPERATOR »** ; cet appareil a depuis lors toujours fonctionné d'une façon irréprochable, à raison de 7 à 9 heures de marche par jour. Pendant tout ce laps de temps, **aucune réparation n'a été nécessaire,** aussi je ne puis que recommander chaudement votre appareil à tous les Exploitants de théâtres cinématographiques.

« Royal Biograph ».

Voulez-vous avoir dans votre Théâtre le meilleur et le mieux éprouvé des Projecteurs? — Si oui, demandez immédiatement les prix-courants et devis des Projecteurs Acier Ernemann Imperator.

ERNEMANN, Société anonyme, 9, Cité Trévise, PARIS



TRIBUNE LIBRE

On nous écrit :

Neuilly-Plaisance, le 1er Juin 1913.

Puisqu'il est permis dans votre estimable journal, en Tribune Libre, d'exposer, sans porter préjudice à personne, des idées qui ne peuvent qu'être utiles à une corporation, voudriez-vous avoir l'obligeance d'insérer ces quelques lignes :

Opérateur projectionniste professionnel, j'ai suivi avec intérêt la campagne menée par l' « Union Professionnelle des Opérateurs Cinématographistes de France », depuis sa fondation, ayant trait au certificat d'aptitude délivré aux opérateurs.

La Chambre Syudicale Française de la Cinématographie a solutionné cette importante question en en prenant toute la responsabilité.

Dans sa dernière séance, elle a décidé de prendre trois examinateurs parmi les membres de l' « Union Professionnelle des Opérateurs » et de l' « Union Amicale du Cinématographe », laquelle, il me semble, n'a rien à voir dans la question du certificat de capacité délivré aux opérateurs puisqu'elle n'est que société des employés de Cinéma : conférenciers, contrôleurs, bruittistes, bonnisseurs, pianistes, caissières, etc., etc....

Il existe sans doute parmi les employés qui font partie de cette Société, quelques opérateurs, mais ils y sont en faible minorité. Il n'est pas équitable, à mon sens, de placer cette organisation mixte de secours mutuels au niveau d'une Union Professionnelle qui groupe un grand nombre d'opérateurs professionnels éprouvés.

Tous les camarades penseront certainement comme moi.

Les groupements d'opérateurs de Lyon, Marseille, Bordeaux et Nice peuvent, eux aussi, dans ces conditions, revendiquer le privilège de fournir des examinateurs ; ils seraient mieux qualifiés que l'Union Amicale des Employés du Cinématographe fondée et dirigée par des employés de cinémas qui n'ont jamais eu entre les mains ni un projecteur, ni un appareil de prise de vue.

Laissons à César ce qui appartient à César, et aux opérateurs leurs prérogatives, nul ne s'en plaindra.

Eugène DESAILLY.

Opérateur diplômé de la Ligue de l'Enseignement

8, Villa Gabrielle (Neuilly-Plaisance).





17, RUE DU FAUBOURG MONTMARTRE, 17

PARIS

TÉLÉPHONE
GUTENBERG : 68-82

Adresse Télégraph. :
UNIOFILMS-PARIS

LILLE, 8, Rue du Dragon
Téléphone 22-60

MARSEILLE, 3, Rue SAINTE
Téléphone 42-20

C'est à l'UNION *que*
vous trouverez les Films

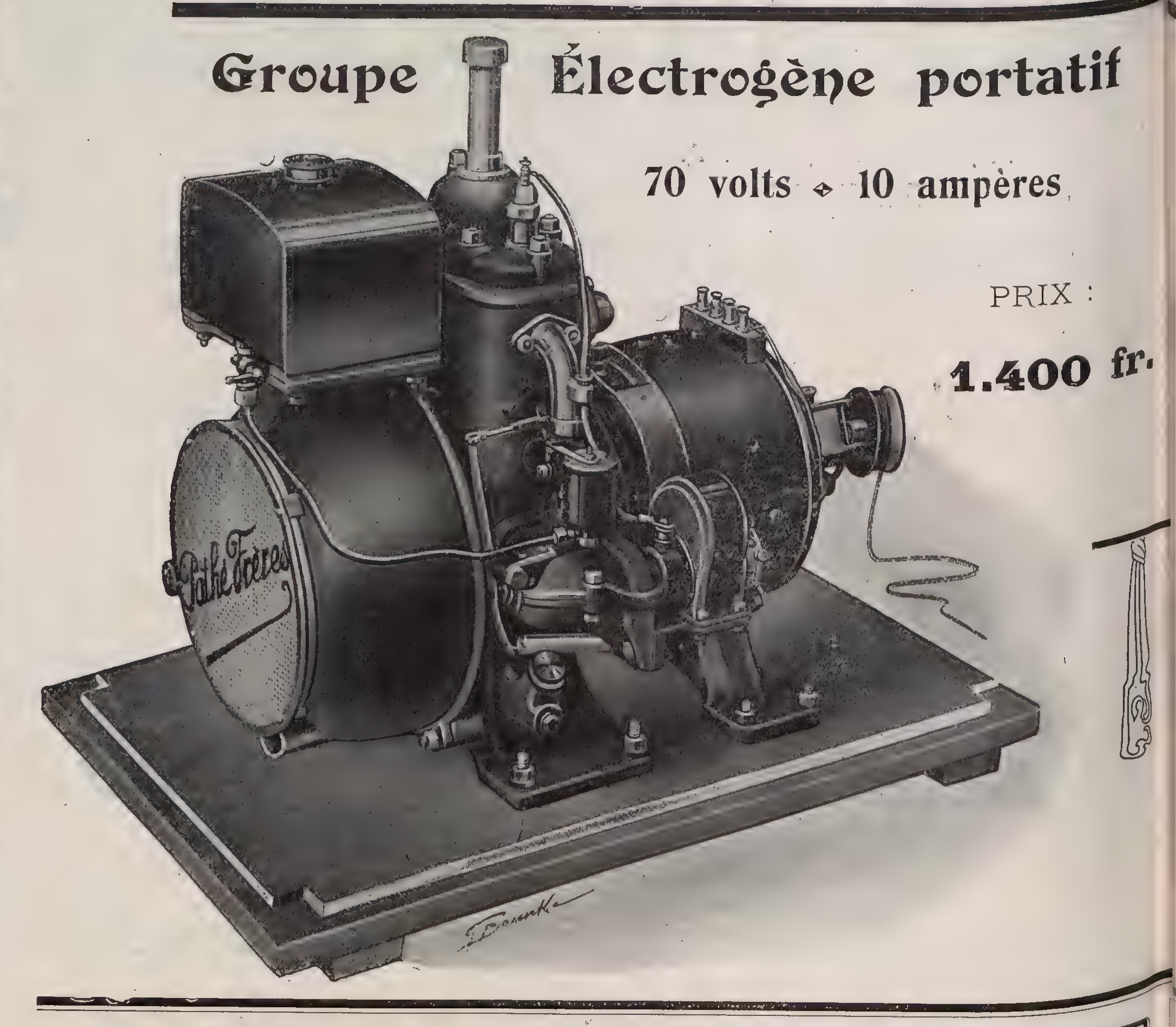
ÉCLAIR,
SAVOIA,
AMERICAN STANDARD,
ÉCLAIR-JOURNAL

Retenez dès maintenant

LA GRANDE AUDACE

Bande sensationnelle de SAVOIA — 1.240 mètres

Établissements



MAXIMUM DE RENDEMENT

Telles sont les deux principales qualités du POSTE PATHÉ 10 Ampères

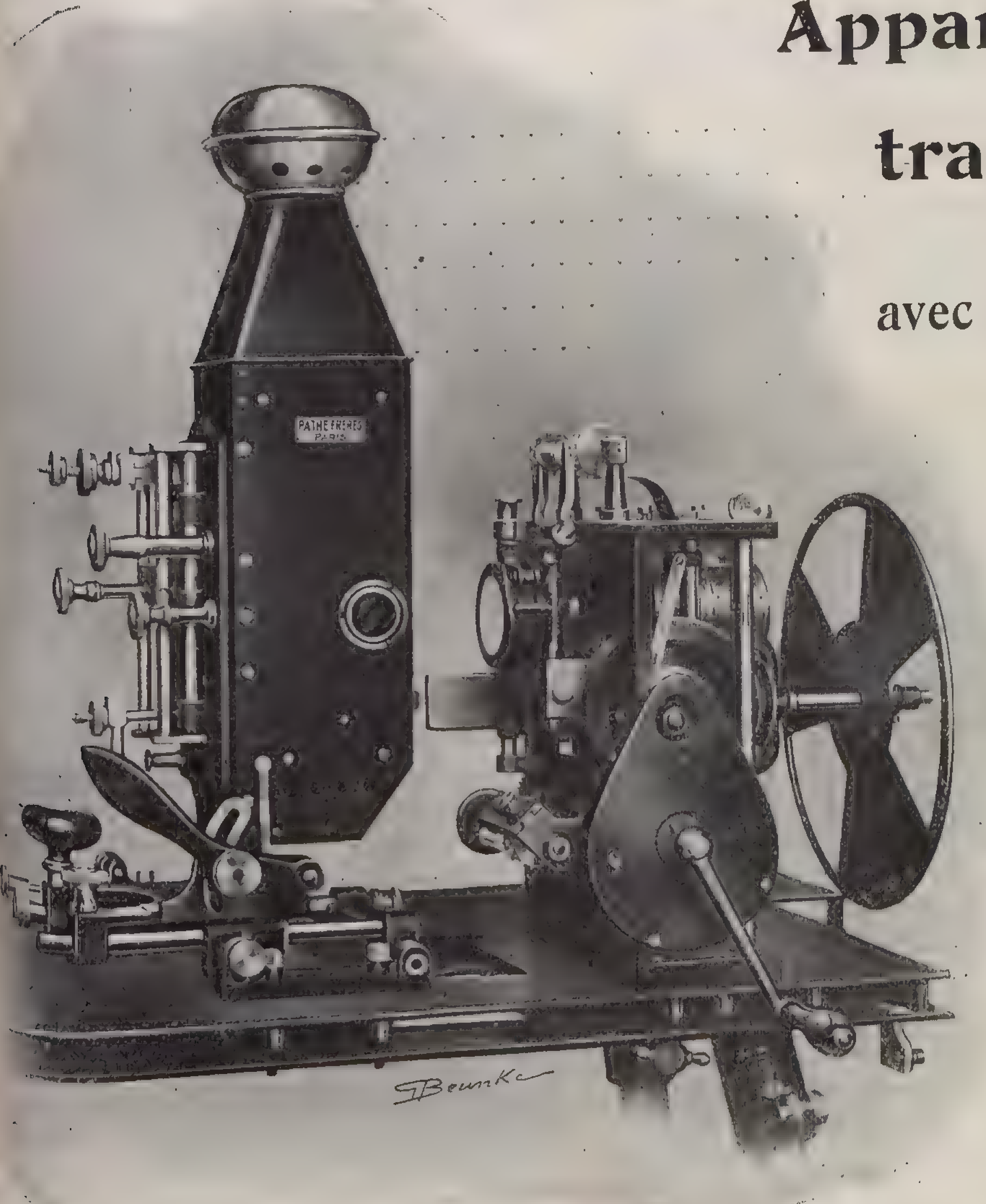
UN ÉCRAN DE QUATRE MÈTRES

PATHÉ FRÈRES - Voir le Catalogue 1913

PATHÉ Frères

Appareil Pathé transformé

avec lanterne et arc, pour poste 10 ampères



PRIX :

507 fr.



MINIMUM DE DÉPENSE

permet d'obtenir, à VINGT MÈTRES DE DISTANCE

ERVEILLEUSEMENT ÉCLAIRÉ

Appareils et Accessoires - PATHÉ FRÈRES

Aux Prospecteurs du Cinéma

Il existe des régions en France dans lesquelles le cinéma sévit à la manière d'une épidémie. Il en est d'autres, au contraire, où il n'y en a aucun.

Pourquoi ?

Il est certain que toutes les régions intelligemment travaillées peuvent devenir fécondes. Nous sommes persuadés qu'en les signalant, nous ferons naître des initiatives intelligentes et courageuses qui sauront en tirer profit.

C'est pourquoi nous republions la liste des villes où *il n'existe pas de cinémas permanents.* Mais nous saurons gré à nos lecteurs de vouloir bien nous faire part des modifications qui pourraient s'être produites depuis l'année dernière.

Notre liste a quelques mois de date. Nous la publions pour complaire à de nombreux lecteurs, sans en garantir toutefois la rigoureuse exactitude.

Villes Françaises où il n'existe aucun Cinématographe

Sixième liste:

Seine-et-Marne

Coulommiers, 6.505 habitants, 72 kilomètres de Paris, gaz. — Meaux, 13.690 habitants, 45 kilomètres de Paris, gaz. — Provins, 8.794 habitants, 88 kilomètres de Paris, électricité. — Tournon, 2.037 habitants, 41 kilomètres de Paris, électricité, gaz. — La Ferté-sous-Jouarre, 4.822 habitants, 66 kilomètres de Paris, gaz.

Deux-Sèvres

Parthenay, 7.509 habitants, 362 kilomètres de Paris, électricité, gaz. — Thouars, 5.669 habitants, 326 kilomètres de Paris, gaz. — Saint-Maixent, 4.870 habitants, 387 kilomètres de Paris, gaz.

Somme

Péronne, 4.661 habitants, 151 kilomètres de Paris, électricité. — Doullens, 5.253 habitants, 174 kilomètres de Paris, gaz.

Tarn

Gaillac, 7.672 habitants, 698 kilomètres de Paris. — Carmaux, 10.956 habitants, 726 kilomètres de Paris. — Rabastens, 4.593 habitants, 714 kilomètres de Paris.

Tarn-et-Garonne

Moissac, 8.407 habitants, 693 kilomètres de Paris, électricité, gaz.

Vendée

La Roche-sur-Yon, 13.629 habitants, 442 kilomètres de Paris, gaz. — Luçon, 6.757 habitants, 449 kilomètres de Paris, gaz. — Noirmoutier, 6.255 habitants, 66 kilomètres des Sables, électricité.

Haute-Vienne

Bellac, 4.791 habitants, 403 kilomètres de Paris. — Saint-Léonard, 5.851 habitants, 422 kilomètres de Pa-

EN LOC

TOUS LES GRANDS SUCCÈS A

Collection unique de pièces ciném

EXCLUSIVITÉS

Titanic	850 m.
La Mort à Séville. . . .	1.500
Grand Steeple-Chase de Liverpool.	200
Le Lieutenant Rose dans la Mer de Chine . . .	400
Pour la Patrie	720
La Dernière Etape	750
La Fiancée Intrépide . .	950
Le Pardon	670
Le Sacrifice	750
L'Œil de l'Idole.	445
Les Grandes Amours . .	950
Voleurs de Testaments .	890
Dette d'Honneur de Norah	400

Amours d'Autrefois	*Aqu*
Fleur de Péchés	*Am*
Le Théâtre de la Mort. .	*Pas*
Quand Lee se rendra . . .	*Ka*
Le Prix du Pardon	*Pas*
Le Conquérant	*Aqu*
Mirka Romané	*Sav*
La Pierre Maudite	*Lux*
Maître Titta	*Aqu*
Sa Majesté le Sang. . . .	*Aqu*
Au Prix de sa Vie	*Ka*
Dame d'honneur	*Am*
La Voix du Sang	*Ka*
La Traite des Enfants . .	*Am*
Le Docteur de la Garnison	*Ka*

Père - Tigris - Maritza - Trésor d'



MARSEILLE, 7, Rue Paradis

LYON, 57, Quai St-Vincent

Téléphone : 449-43

A. BO

17, Rue de La

...CATION :

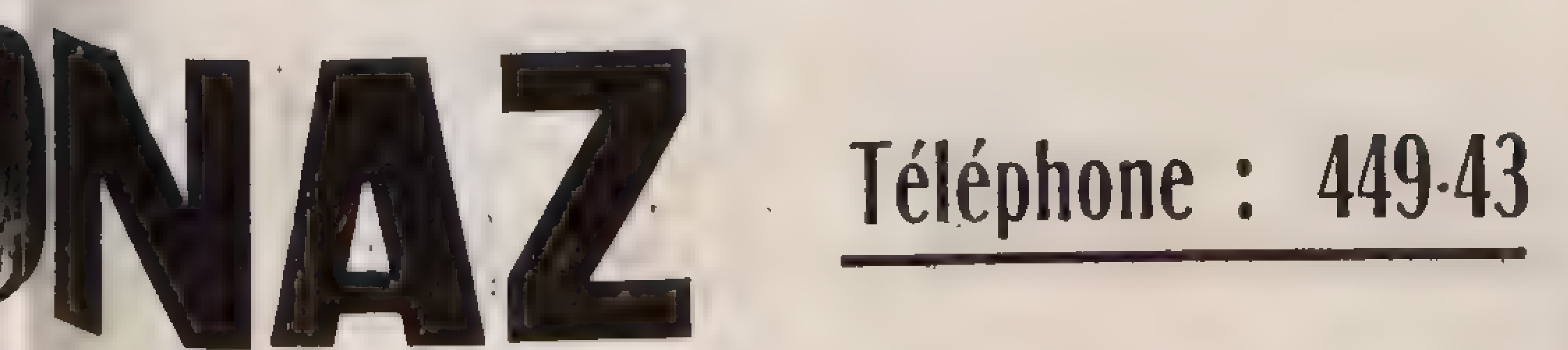
...ACHETÉS DEPUIS DEUX MOIS

...natographiques en 3 et 4 actes

...uila . .	590 m.
...nbrosio	518
...squali.	849
...y-Bee.	572
...squali.	858
...uila . .	545
...voïa . .	705
...x . . .	484
...uila . .	570
...uila . .	935
...y-Bee.	603
...nbrosio	556
...y-Bee.	578
...nbrosio	590
...y-Bee.	561

Les Deux Frères	*Savoïa* . .	677 m.
Le Prince Mendiant . . .	*Pasquali.*	820
Mater Dolorosa	*Ambrosio*	799
La Mort qui rôde	*Lux* . . .	445
Le Crime d'un Autre . . .	*Ambrosio*	502
Sa Femme	*Broncho* .	628
Hérodiade	*Volsca* . .	750
Agence Griffard	*Ambrosio*	768
Le Disparu.	*Itala* . . .	912
Pluie d'Or	*Ambrosio*	633
Roman d'un Magistrat . .	*Pasquali.*	720
La Mère	*Cinès.* . .	685
Duchesse Nihiliste	*Cinès.* . .	789
La Cible Humaine	*Ambrosio*	643
Les Fiancés de la Mort .	*Lux* . . .	524

...l'Evian - Au pied de l'Echafaud - Les sentiers du Mal - Le puits 343, etc.



LILLE, 5, Place Saint-Martin

BRUXELLES, 31, Rue Saint-Géry

ris, électricité. — Saint-Junien, 13.275 habitants, 439 kilomètres de Paris.

Vienne

Loudun, 4.615 habitants, 354 kilomètres de Paris. — Montmorillon, 5.176 habitants, 364 kilomètres de Paris, gaz.

Vosges

Neufchâteau, 3.963 habitants, 320 kilomètres de Paris, électricité, gaz. — Rambervilliers, 5.675 habitants, 429 kilomètres de Paris, gaz.

Yonne

Avallon, 5.906 habitants, 229 kilomètres de Paris, électricité. — Joigny, 6.254 habitants, 146 kilomètres de Paris, électricité, gaz.

Les Réfractaires

A l'aurore du Cinéma, au moment précis où cette industrie sortit du laboratoire de l'inventeur pour entrer dans la vie publique des hommes, elle eut à subir les frôlements d'une perfide médisance.

Les impuissants et les envieux s'en donnèrent à cœur-joie. Ils essayèrent par tous les moyens que la calomnie met en œuvre pour exercer son odieuse besogne, de le discréditer.

Peu à peu, le cinéma se perfectionna, grandit, et se répandit avec une admirable fécondité, par le monde où il devint vite si populaire qu'il n'existe plus un coin de la terre où l'écran n'ait pas fait de nombreux adeptes. Son succès persistant, ses tendances hautement morales et la faveur publique lui gagnèrent les dernières sympathies. La grande presse elle-même, si rébarbative, lui ouvrit largement ses colonnes, ainsi qu'en témoigne l'initiative très louable de Comœdia.

Le cinéma a donc conquis de haute lutte droit de cité.. Et il faut habiter certainement la Patagonie ou plus loin, pour ignorer ses mille ressources, toutes les applications scientifiques, qu'on peut en attendre, et ses hautes qualités théâtrales.

Aussi, est-ce avec une véritable stupeur que nous avons lu récemment un article du Patriote, *de Pau, dans lequel le cinéma est, sans raison, violemment pris à parti. Le rédacteur de ce factum qui n'a jamais probablement franchi le seuil d'un ciné, nous parle sans rire de* scènes d'une trivialité grossière et d'une révoltante obscénité. *Il jure ses grands dieux que les directeurs de cinéma, pour faire salle comble,* amorcent le public par le coupable attrait de la pornographie...

Et ça continue sur ce ton pendant les cent lignes d'un article qui ne vaudra certainement pas les palmes à son auteur.

Le Patriote... *journal bien pensant, se montre d'une partialité révoltante. Notre confrère ignore donc que le cinématographe a récemment reçu l'investiture épiscopale. N'est-il pas au surplus, le principal collaborateur de ses amis de la Bonne Presse, dont il propage les idées à l'aide de la bonne image, dans toutes les paroisses de France ?*

*Ne sait-il pas que les Facultés de tous les pays créeront bientôt des cours cinématographiques, et que l'on étudie le moyen de doter toutes les écoles du monde, de l'admirable professeur qu'est l'*odieux film?

Aurait-il oublié que le cinéma se donne comme un délassement familial, esentiellement moral et qu'il est, de ce fait, soigneusement expurgé avant d'être représenté en public ?

Certes ! voilà des préventions bien mal étayées et bien injustes. Il y a heureusement à Pau, des salles de spectacle cinématographique de premier ordre ; qu'il les fréquente un peu plus, et lorsqu'il connaîtra mieux le cinéma, il l'appréciera à sa juste valeur. C'est en tout cas la grâce que lui souhaite le Courrier Cinématographique.

Petites Nouvelles et Publications légales

Assemblée générale de la Société des Films Eclair du 24 juin 1913

L'Assemblée générale ordinaire de la Société française des Films et Cinématographes « Eclair », se tiendra le 24 juin 1913, à 2 heures et demie de l'après-midi, à Paris, 8, rue Saint-Augustin, à l'ancien Siège Social :

ORDRE DU JOUR :

1° Rapport du Conseil d'administration ;
2° Rapport des Commissaires aux comptes;
3° Approbation des comptes et du bilan ;
4° Fixation du dividende à allouer aux actions et aux parts de fondateur ;
5° Fixation de l'allocation du Conseil ;
6° Nomination de deux commissaires aux comptes et indemnité à leur allouer ;
7° Réélection des membres du Conseil d'administration et quitus.

Aux termes des statuts, toute personne qui désire assister à l'Assemblée générale doit être propriétaire de dix actions au moins et ses titres doivent être déposés dans les caisses de l'Eclair, au plus tard le 18 juin, à midi.

Une carte d'admission nominative sera remise à tout actionnaire ayant effectué ledit dépôt.

Tout actionnaire qui ne pourrait pas assister en personne à l'Assemblée générale possède la faculté de s'y faire représenter par un fondé de pouvoir, *à condition qu'il soit lui-même actionnaire de la Société.*

Tout représentant devra être porteur de la Carte d'admission qui aura été délivrée à son mandant, ainsi que d'une procuration, rédigée *sur une feuille de papier timbré à 0 fr. 60 suivant le modèle que vous trouverez au dos de la présente.*

Toujours soucieux de la défense des intérêts de ses actionnaires, le Conseil d'administration assumerait volontiers la charge de les représenter.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

C'est, croyons-nous, pour avoir bien préparé l'avenir que votre Conseil est à même de vous présenter aujourd'hui un bilan qui montre l'essor incomparable pris par votre Société durant l'exercice 1912.

Les produits industriels nets, qui pourraient être distribuables presque en totalité, si votre Conseil ne se montrait, à juste titre, si ferme dans l'administration de vos deniers, se sont élevés cette année à près de 950.000 francs, en augmentation de plus de 750.000 francs sur l'exercice 1911.

La répartition prudente que nous vous proposons nous permettra de ne pas interrompre le développement commercial de votre affaire ainsi qu'il arriverait immanquablement si, cédant au désir de distribuer de gros dividendes, votre Conseil négligeait de tenir compte des exigences de votre Trésorerie.

Nous avons consacré la majeure partie de nos bénéfices à un amortissement intensif de vos comptes d'immobilisations qui figurent maintenant à votre bilan, à l'exception de l'usine et du terrain d'Epinay, pour un franc. Afin que vous puissiez vous rendre compte de l'effort accompli par votre Conseil depuis la fondation de la Société, nous avons joint au bilan, soumis à votre approbation, un tableau montrant les amortissements effectués sur ces différents comptes depuis leur ouverture et qui s'élèvent, au total, à plus d'un million.

L'actif de vos agences figure, dans vos livres, pour 761.000 francs environ ; pour vous permettre d'en apprécier la valeur, votre Conseil a annexé au bilan, en ce qui concerne vos agences de New-York, Moscou, Berlin, Vienne et Milan, un tableau donnant l'état succinct de leur situation financière au 31 décembre dernier; toutes les créances figurant dans cet actif sont à court terme et aucune ne nous semble être d'un recouvrement.

Au Passif, sous la rubrique *non exigible,* une somme globale d'environ trois cent mille francs représente deux prêts à long terme qui vous ont été signalés lors des assemblées précédentes.

Le compte *Créditeurs divers* comprend, pour la plus grande part, les sommes dues aux fournisseurs pour fournitures *courantes*, notamment de matières premières, ainsi que diverses sommes dues aux entrepreneurs pour travaux exécutés récemment à votre usine d'Epinay.

Le chiffre d'affaires traité en 1912 se présente en augmentation très forte sur l'exercice 1911. Le tableau ci-dessous résume d'une façon saisissante la progression successive du chiffre d'affaires et des résultats bénéficiaires en prenant comme point de départ l'exercice 1909.

	Pourcentage d'augmentation	
	du chiffre d'affaires	des produits industriels nets
En 1910 sur 1909. . . .	81 0/0	16 0/0
En 1911 sur 1910. . . .	33 0/0	80 0/0
En 1912 sur 1911. . . .	135 0/0	282 0/0

De tels chiffres ont leur éloquence.

Cet accroissement rapide de votre entreprise est le résultat d'une administration prudente ; ses causes plus immédiates proviennent sans conteste de l'application méthodique d'une politique à laquelle votre Conseil s'est entièrement consacré, je veux dire le perfectionnement incessant de votre outillage et le développement progressif des méthodes de vente directe que nous avions inaugurées dès 1911.

En effet, votre Conseil n'a rien négligé pour permettre à vos *Services commerciaux* de toucher directement les différents marchés du film près desquels la Société « Eclair » n'était pas encore représentée. Dans le cours de l'exercice, et au fur et à mesure de nos disponibilités financières, nous avons successivement ouvert des succursales à Vienne, Milan et Londres. En France, nous avons partagé l'exclusivité de votre marque entre deux organisations concessionnaires dont l'une est devenue, depuis quelques semaines seulement, votre propriété exclusive. Grâce à ces arrangements judicieux, le marché français est devenu l'un de vos meilleurs débouchés.

Afin d'être préparés à toute éventualité, nous avons commencé en France, à faire la location directe de nos productions et, pour répondre aux nécessités actuelles du marché italien, nous y avons adopté, par l'intermédiaire de votre filiale de Milan, la même méthode. Nous n'avons qu'à nous louer, jusqu'ici, de l'adoption de ces mesures.

Parallèlement à l'extension de votre organisation commerciale, votre Conseil a réalisé d'importants agrandissements à votre usine *Usine d'Epinay-sur-Seine.* Sous l'impulsion novatrice de votre Directeur technique, des labo-

ratoires ont été installés, sur des bases entièrement inédites ; en plus d'une amélioration certaine de la qualité du travail, nous comptons obtenir, grâce à cette innovation, une diminution très sensible du prix de revient de fabrication.

Votre *Direction artistique*, de son côté, désireuse de se maintenir à la hauteur de toutes les exigences du marché, a mené à bonne fin d'importantes transformations de ses installations. Un nouveau théâtre a été construit comprenant un vaste magasin de décors, des loges supplémentaires et une installation de lumière artificielle plus conforme aux besoins croissants de votre entreprise.

Grâce à la collaboration étroite des divers services de votre Société, tant artistiques que techniques et commerciaux, nous avons pu, vous le voyez, faire bonne figure sur tous les marchés et tenir victorieusement tête aux attaques d'une concurrence toujours en éveil.

La création de l'*Eclair-Journal*, destiné à renforcer notre programme, a été particulièrement bien accueillie par nos différentes agences. Nous avons consacré toute notre attention à l'établissement aujourd'hui nécessaire, de ce nouvel organe et nous avons la satisfaction de constater que nos efforts n'auront pas été vains. Rapidement, le succès nous a obligé à développer ce service par le lancement, dans chacune de vos agences, d'une édition nationale complétée au moyen d'éléments internationaux qui lui sont envoyés du Siège Social. A l'heure actuelle, l'*Eclair-Journal* comprend six éditions, tant en France, Allemagne et Angleterre qu'en Russie, Autriche et Etats-Unis d'Amérique.

Un autre élément de notre succès réside dans la mise au point définitive de nos procédés de *coloriage mécanique*. L'abaissement progressif des prix de revient et de vente, nous permet dès à présent d'incorporer dans nos programmes des bandes coloriées de grand métrage. Nous espérons, par la généralisation de cette méthode, obtenir un supplément important de commandes, du fait de l'attrait spécial qu'exerce ce genre de travail sur la clientèle. Nous tenons à vous signaler qu'en raison des difficultés mécaniques du coloriage, il n'y a jusqu'à présent que deux maisons concurrentes qui aient réussi à mettre commercialement au point ce procédé ; votre Société jouit donc, dans cette branche, d'un quasi-monopole de fait sur le marché mondial.

Durant l'année écoulée, nous avons terminé l'installation d'un service dit *Service scientifique*, qui se spécialise, sous la marque *Scientia*, dans la création de bandes de vulgarisation. Tous les appareils pour la microcinématographie et la cinématographie lente, dont quelques-uns entièrement nouveaux, ont été créés, mis au point et installés dans des conditions de rapidité et d'économie qui font le plus grand honneur à vos services techniques.

Vous voyez que votre Conseil a très heureusement complété et outillé tous vos services. La création de l'*Eclair-Journal*, de l'*Eclair coloris*, des *films scientifiques*, joints à vos éditions déjà bien implantées sur le marché des grands films populaires dramatiques ou comiques a donné au *Cinéma-Eclair* un élan que nous-mêmes ne prévoyions pas si subit.

Dans notre rapport de l'an dernier, nous vous avions déjà signalé la mise en exploitation, alors récente, de votre *Usine de New-York* ; votre Conseil n'a ménagé aucune dépense pour vous assurer aux Etats-Unis une des toutes premières places. Nous nous sommes tenus, jusqu'ici, à l'écart des luttes plus politiques que commerciales qui font de ce marché l'un des plus instables qui soient. Le chiffre d'affaires considérable que nous avons réalisé en 1912 a justifié cette attitude réservée.

Messieurs,

Fortement organisés comme nous le sommes et devant l'augmentation constante de vos affaires, nous avons dû songer à donner à vos services de Comptabilité générale et de Vente à Paris une place plus vaste, sinon plus luxueuse. Dans ce but, votre Conseil a décidé de transférer le Siège Social, *rue Gaillon, 12*, dans des locaux modernes, où nous réunirons, sous la surveillance immédiate de votre Direction, les services encore embryonnaires, mais déjà importants, s'occupant exclusivement de la location de vos produits en France.

S'appuyant sur ses agences, forte des éditions nationales de l'*Eclair-Journal* et des films que nos succursales s'occupent dès à présent de mettre elles-mêmes au point pour satisfaire le goût de leur propre clientèle, votre Société a devant elle les perspectives d'avenir les plus brillantes.

Les résultats commerciaux et financiers que nous venons de vous exposer sont dus en grande partie, à l'union et à la solidarité parfaites qui règnent entre votre d'administration et les différents Directeurs de vos départements, union et solidarité qui ont formé un tout d'une homogénéité complète et féconde. Aux termes de l'article 19 des statuts, votre Conseil, en entier, est soumis cette année à la réélection. En son nom, et en raison des efforts persévérants que chacun de ses membres en particulier n'a jamais ménagés au profit de votre Société, nous vous demandons, messieurs, de lui renouveler purement et simplement votre confiance.

En terminant, nous tenons à vous dire que vous devez les plus chaudes félicitations à vos Directeurs techniques et artistiques ; leur persévérante et intelligente initiative pour la prospérité de votre entreprise ne s'est jamais démentie.

En votre nom, nous exprimons ici toute notre satisfac-

tion à tout le personnel de la Société pour son zèle et son activité.

Vous aurez, messieurs, à vous prononcer sur les diverses résolutions portées à l'ordre du jour, dont voici l'énumération :

1° Approbation des comptes et du bilan pour 1912 ;

2° Fixation du dividende à allouer aux actions et aux parts de fondateur.

3° Allocations à attribuer au Conseil d'administration ;

4° Nominations de deux commissaires aux comptes et indemnité à leur allouer ;

5° Réélection de tout ou partie des membres de votre Conseil et, s'il y a lieu, *quitus* à donner aux administrateurs non réélus.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MM. JOURJON, Charles, docteur en droit, *Président, Administrateur-Délégué.*
VANDAL, Marcel, docteur en droit, *Administrateur-Directeur.*
CUREL, Lucien, ingénieur.
AUBOIN, Albert, propriétaire.
DEFRESNE-BAST, propriétaire.
DEVEAUD, propriétaire.
LÉVY, Lucien, industriel.



SOCIÉTÉ DU CINÉMA NATIONAL

Société Anonyme. — Siège : à Bordeaux, 54, rue d'Arès.

Objet : Exploitation des Industries cinématographiques. Durée : 50 ans. Capital : 500.000 fr., divisé en 5.000 actions de 100 fr. chacune. Le Conseil d'administration a été autorisé par l'Assemblée générale du 17 mai 1913 à porter le capital de 500.000 fr. à 1 million. La présente insertion est faite en vue d'une première augmentation de 200.000 fr., soit 2.000 actions au pair de 100 fr.



SOCIÉTÉ CIVILE DES PARTS DE FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ ANONYME « BELGE-CINÉMA »

Siège Social : Boulevard Montmartre, 5, Paris.

MM. les porteurs de parts de fondateur de la Société « Belge-Cinéma » sont convoqués en Assemblée générale, le samedi 5 juillet 1913, à onze heures du matin, à Paris, rue Blanche, 19, salle de la Société des Ingénieurs Civils.

ORDRE DU JOUR :

Proposition de rachat par la Société « Belge-Cinéma » des parts de fondateur ;

Quitus aux administrateurs.

Pour faire partie de l'Assemblée, les titres doivent être déposés, avant le 25 juin 1913, à la Société Générale, à Paris, rue de Provence, n° 54.

Les récépissés délivrés par les établissements de crédit seront acceptés aux lieu et place des titres eux-mêmes.

LES ADMINISTRATEURS.

Ventes

Suivant acte sous-seing privé du 2 juin 1913 :

M. Xavier-Onésime Désiré, demeurant, 4, place de la République, à Bondy, a vendu son fonds de vins-hôtel, cinéma, sis à la même adresse ;

A M. Courageux (Louis-Marie), demeurant 91, rue du Chêne-Rond, à Bondy.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la deuxième publication chez M. Delmas, 111, rue de Paris, à Charenton.

Suivant acte sous-seing privé, en date du 4 juin, M. F. Veldeman, 10, rue des Ursulines, a vendu à M. Hubert, 10, rue des Ursulines, tous ses droits dans le Cinéma des Ursulines, 10, rue des Ursulines, à Paris, ainsi que le droit au bail.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites au plus tard dans les dix jours de la deuxième publication (article 3 de la loi du 17 mars 1909), et seront reçues chez M. Veldeman, 10, rue des Ursulines, à Paris.

VELDEMAN.

Suivant conventions :

Mme Dulce Nunès de Carvalho, propriétaire, demeurant à Paris, rue George-Sand, 34, et M. Oswaldo de Faria, ingénieur électricien, demeurant à Paris, 150, boulevard Pereire.

« Agissant conjointement et solidairement, tant en leur nom personnel que comme membres de la Société en nom collectif Carvalho et Faria, constituée entre eux suivant acte sous signatures privées en date du quatorze avril mil neuf cent treize, enregistré et régulièrement publié ».

Ont vendu à M. J. Nobre d'Oliveira, propriétaire, demeurant à Paris, 124, rue de la Faisanderie.

L'établissement de projections cinématographiques sis à Paris, avenue des Gobelins, 37, et exploité par eux sous le nom de « Gobelin-Palace ».

Ensemble la clientèle et l'achalandage, le matériel et le mobilier servant à l'exploitation dudit fonds et le droit au bail des lieux où il est installé.

La prise de possession et l'entrée en jouissance ont été fixées rétroactivement au vingt-trois mai dernier.

Les oppositions sur le prix de vente dudit fonds seront reçues dans les délais légaux, en l'étude de Me Jarrasse, docteur en droit, huissier à Paris, y demeurant, 11, rue de Turbigo.

JARRASSE,
Docteur en droit.

Répertoire Cinématographique

Adresses Artistiques

Agences

E. Duhem, Imprésario, 6, rue des Petites-Ecuries, Paris.
Serge Avril, rue des Chartreux, Valenciennes.

Artistes Dramatiques

Mme Abélard, 4, rue Louis-Besquel, à Vincennes (Seine), artiste dramatique.
M. Abélard, 4, rue Louis-Besquel, à Vinncenes (Seine), artiste dramatique.
B. Auvertin, villa des Tilleuls, rue du Faubourg d'Arras, Lille (Nord).

Artistes Lyriques

Serge Avril, rue des Chartreux, Valenciennes.

Attractions

Serge Avril, Rue des Chartreux, Valenciennes. (Les « Comic' Variety », scénistes militaires comiques).

Chefs d'Orchestres

O. Bozzi. Cinéma rue Rochechouart, 66, Paris.
— Cinéma rue Saint-Charles, 72, Paris.
— Café des Princes, bd Montmartre, 10, Paris.
— Brasserie Nicolas, place de la Nation, Paris.
Louis Suès, 104, Boulevard Rochechouart, Paris.
P. Mendez, 15, rue Lebon, Paris (XVIIe).
Marius Cattin, Cinéma-Concert, Besançon (Doubs)

Coloristes

Mlle Montas, 27, rue Saint-Sulpice, à Paris.

Impresarios Artistiques

D. G. Dalos, 66, passage Brady, Paris.

Adresses Industrielles

Achat de Résidus Photographiques

Pichereau et Cie, 62, rue de Turenne, Paris.

Appareils Cinématographiques

Etablis. J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Etablissements Prévost, 54, rue Philippe-de-Girard, Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Debrie, 111, Rue Saint-Maur, Paris.
H. Ernemann, 9, Cité Trévise, Paris.

Accessoires et Matériel Divers

Blériot, 187, rue du Temple, Paris.

Appareils de Photographies

Etablissements J. Demaria, 35, rue de Clichy Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Appareils de Sécurité contre l'Incendie,

Desmettre et Térasse, 121, rue de l'Epaule, Roubaix, Nord.

Calicots

Marius Jubin, peintre, 98, rue de Montreuil, Paris.

Chalumeaux Oxyacétyléniques

Radio Ciné, 53, rue Blanche, Paris.

Charbons pour Lampes à Arc

Eric Boussuge, Société Anonyme Electrocarbon, 21, rue Réaumur, Paris.

Condensateurs

Ch. Laviolette, 8, rue Haxo, Paris (XXe).
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, rue Dieu, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.

Convertisseurs Electriques

P. Bachelet, 290, boul. Voltaire. Tél. 952-23.
Westinghouse Cooper Hewit Co Ltd (the), 11, r. du Pont, Suresnes (Seine).

Editeurs de Films

Pathé Frères, 14, rue Favart, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue St-Roch, Paris.
Biograph, Kalem, Lubin. Représent., M. Sprécher, 37, rue de Trévise, Paris.
Edison 64, rue de Cormeilles, Levallois-Perret.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Essanay Film, Pharos. Représentant, M. Janin, 17, rue Grange-Batelière.
Itala-Film, Bison 101, Reliance. Représentant, M. Hodel, 3, rue Bergère, Paris.

Enseignes et Décorations lumineuse

Standard Signs, 7, faubourg Montmartre, Paris.

Extincteurs

Extincteur automatique Français système, Ch. Blon, 17, rue des Messageries, Paris.

Fauteuils automatiques pr Cinés et Théâtres

L. Marchand, 4, rue Hubert, La Varenne Saint-Hilaire, Seine.

Fauteuils à bascule pour cinématographes

Maison Brocheriou et Cie, 137, r Lafayette, Paris

Gramophones et Phonographes

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Groupes Electrogènes

P. Bachelet, 290, boul. Voltaire. Tél. 952-23.

Imprimeurs

Barroux, 58, rue Greneta, Paris. Tél. 266-64.
Louchet, Picard, de Cooman et Cie, 17, passage Kuszner, Paris. — Téléphone 401-19.
Rincheval et fils, imprimeurs, 20 bis, rue de Paris, Saint-Denis (Seine). Spécialités pour théâtres, cinémas et cirques.

Journaux Corporatifs

Le Courrier Cinématographique, 28, boulevard Saint-Denis, Paris. 456-33.

Lampes à Arcs

Lampes à Incandescence

E. Grandjean, 21, boulevard de Grenelle, Paris. Tél. 745-33.

Locations de Films

Pathé Frères, 104, rue de Paris, Vincennes-Seine.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris
Bonaz, 17, rue de Lancry, Paris.
L. Aubert, 19, rue Richer, Paris.
L. Aubert, 70, rue de Paris, Lille.
Aubert, 1, rue de la République, Marseille.
L. Aubert, 14, rue Victor-Hugo, Lyon.
L. Aubert, 8, rue Bayard, Toulouse.
L. Aubert, 17, Avenue du Roi, Bruxelles.
Comptoir International de Cinématographie, 140, rue de Cologne, Bruxelles.
Société Internationale Cinématographique, 5, rue de Provence, Paris.
Société Générale des Cinématographes et Films Roux et Cie, 3, rue Larochelle, Paris.
Agence Cinémato, 27, rue de Paradis, Marseille.
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Rouchy et Donès, 31, Bd. Bonne-Nouvelle, Paris.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.
E. Tisson, Cinéma-Comptoir, 30, rue de l'Académie, Marseille.
Comptoir Cinématographique, 58, rue de Paris, à Lille.
Comptoir International de Cinématographie, 11-13, Parvis Saint-Maurice, Lille.
Bérenger, 38, rue Tapis-Vert, à Marseille.
Union des Editeurs, 17, Faubourg Montmartre, Paris.
Etoile-Cinéma, 39, r. des Petits-Carreaux Paris.
Central Cinéma, 15, rue d'Enghien, Paris.
Société Commerciale du Film, Ch. Mary, directeur, 18, rue Favart, Paris. Télég. Comerfilm-Paris. Télép. Louvre 32-79.

Location de Postes complets.

Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.

Mobilier de Salles de Spectacles

Veuve Martin et G. Pebeyre, 13, Boulevard de Belleville, Paris.
Wessbecher, père et fils, 59 à 67, rue Grange-aux-Belles, Paris (Xe).

Objectifs

Etablissements J. Demaria, 35 rue de Clichy Paris.
Fleury-Hermagis, 18, rue Rambuteau, Paris.
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, r. Dieu, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.
Louis Feuillet, 60, rue Botzaris, Paris.
Optique Réunie, 33, rue Emile Zola, Pré St-Gervais Seine.

Orgues, Harmoniums

Pellicules

Pianos

Poste Oxydelta

Etablissements J. Demaria, 35, rue de Clichy Paris.

Ventilateurs

E. Grandjean, 21, bd de Grenelle, Paris. Tél. 745-33
P. Bachelet, 90, boul. Voltaire. Tél. 952-23.

Appareils de Synchronisme

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

Secours contre l'Incendie

Fournier et Dezandée, 72, rue de Bondy, Paris.

Travaux Cinématographiques à façon

Alter Ego, 218, boul. Bineau, Neuilly-sur-Seine
« La Laborieuse », 93, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, Paris. Tél. Roquette 62-70.

Adresses Professionnelles

Directeurs

J. Ferret, 66, rue Rochechouart, Paris.

Propriétaires de Cinémas

Meillat et Hanhart, Nouveau Cinéma, 125 rue Ordener, Paris.

Architecte spécialiste

Garnier, 13 *bis*, rue Alphonse-Daudet, Paris, reçoit mardi et vendredi, de 9 à 11 heures.

Dessinateurs

Électriciens

Ch. Borzecki, Installations spéciales cinématographiques, 27, rue Bouchardon, Paris.

Mécaniciens

Metteurs en Scènes

M. Abélard, 4, rue Louis-Besquel, Vincennes.

Opérateurs de prises de Vues

Opérateurs Projectionnistes

Foliot, 65, quai de Valmy, Paris.

Photographes

Brezinski, 6, rue du Donjon, Vincennes, Paris.

Photograveur

Réparation d'appareils cinématographiques

Vénat, 95, faubourg Saint-Martin, Paris. Pièces détachées de tous systèmes.

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 54, rue Etienne-Marcel, Paris.
Syndicat de la Presse Cinématographique, 19, boulevard Saint-Denis, Paris.
Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, 199, rue St-Martin, Paris. (1037-39).
Syndicat des Loueurs et Exploitants de films Cinématographiques et des Industries qui s'y rattachent pour le Nord et le Pas-de-Calais. Siège social, 39, rue de Tournai, Lille.
Fédération Internationale de la Cinématographie. Siège social provisoire : 199, rue Saint-Martin, à Paris, France.
Union Amicale du Cinématographe, 66, rue de Bondy, Paris.
Union Mutuelle des opérateurs cinématographistes de France, 50, bd de Strasbourg, Paris.
Association Belge du Cinéma, 15, place Brouckère, Bruxelles.
Syndicat des Exploitants de la Côte d'Azur, 3, rue Paganini, Nice.
Syndicat des Exploitants du Sud-Est, 39, rue de l'Arbre, Marseille.
Union Professionnelle des Exploitants de Cinémas Belges, 1, boul. Anspach, Bruxelles (Belgique).

LES NOUVEAUTÉS

Présentées les 9 et 10 Juin 1913

Agence Générale Cinématographique
16, rue Grange-Batelière.
Téléph. : Gutenberg, 30-80. — Central, 00-48.

LIVRABLE LE 27 JUIN

Eclipse. *Le nocturne* (Nat-Pinkerton), drame 2 aff. 744
Arthême promène son oncle, comique........... 126
Selig. *Les yeux de l'amour*, drame, affiche........ 315
Eclair. *Fragile bonheur*, drame.................. 590
Willy, le tambour et les lunettes, comédie........ 156
Casimir et Pétronille font un héritage, comédie.. 138
Etude sur la mouche, scientifique.............. 122
Le Bengale, plein air 122
American Standart. *Le mauvais fils*, drame...... 314

M. L. AUBERT
Compagnie Générale du Cinématographe
19, rue Richer, Paris
Téléph. : Bergère, 45-04. — Louvre, 03-91.

LIVRABLE LE 27 JUIN

Cinès. *Un drame à la villa tranquille*, drame, 2 aff. 906
— *Patachon acrobate malgré lui*, comique, aff. 74
— *La pudeur de Patachon*, comique, aff...., 77
Nordisk. *Un démon*, drame, 2 affiches........... 815
Hepworth. *Jeu de patience*, comédie.............. 154
Rex. *Un caprice*, comédie, affiche............... 291
Sascha. *De Biarritz à Madrid*, plein air.......... 90

BIOGRAM FILM
26, rue du Mont-Thabor, Paris

LIVRABLE LE 27 JUIN

Quand Jim revint, comédie, affiche............... 300

M. De RUYTER
11, rue de Monthyon, Paris
Téléph. : Bergère, 44-34

LIVRABLE LE 27 JUIN

Pasquali et Cie. *L'ombre du passé*, drame, gr. aff 815
Polidor berné, comique, affiche.................. 185

EDISON
59, rue des Petites-Ecuries, Paris
Téléph. : Gutenberg, 07-43.

LIVRABLE LE 27 JUIN

Le mirage, comédie................................ 142
Curieux voyage aux Indes......................... 128

M. Charles HELFER,
16, Rue Saint-Marc, Paris
Téléph. : Louvre 27-20.

LIVRABLE LE 27 JUIN

Ambrosio. *Le petit marchand de marionnettes*.... 477
Les bas dé Fricot............................... 132
Mon valet de chambre est galant homme........ 318

LIVRABLE LE 4 JUILLET

Cosmograph. *Les Tuileries*....................... 145
Question des Balkans............................. 80
Selig. *La sentimentalité du voleur*.............. 315
Latium. *Le goût de la vengeance*, affiche.......... 810

M. Paul HODEL
3, rue Bergère, Paris
Téléph. : Gutenberg 49-11.

LIVRABLE LE 27 JUIN

Itala. *Démasqué*, drame, affiche.................. 819
Brancho. *Le fils adoptif du sergent*, drame, affiche 483

Agence LADEWIG
6, rue du Conservatoire, Paris
Téléph. : Gutenberg 01-94.

Welt. *La forêt Noire*, plein air.................. 100
Canale della Morlacca (Croatie).................. 105

Société des Phonogr. et Cinématogr. LUX
32, rue Louis-le-Grand, Paris
Téléph. : Central 74-68

LIVRABLE LE 27 JUIN

Lui, drame, affiche.................................. 294
Tire-lire incassable, comique, affiche............. 112
Inspecteur des bornes-fontaines, affiche.......... 158
Aquila. *Fédora*, drame, affiche................... 1460

SALES AGENCY
M. R. Sprécher, représentant
37, rue Trévise, Paris
Téléph. : Central 34-80.

LIVRABLE LE 4 JUILLET

Empire. *Les merveilles de la Nouvelle-Zélande* doc. 107
B. et C. *Les signaux dans la nuit*................. 219

LIVRABLE LE 18 JUILLET

Biograph. *L'enfant perdue*, drame................ 303
— *La tentation*, comique................ 112
Lubin. *Le voile du sommeil*, drame................ 133
Kalem. *A travers les flammes*, drame............ 316
— *La pipe de la cuisinière*, comédie......... 167

UNION ECLAIR LOCATION

17, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.
Téléph. : Gutenberg 68-82.

LIVRABLE LE 27 JUIN

Eclair. *L'ingénue par amour*, comédie............ 166
Savoia. *Silence héroïque*, drame.................. 685
Scapin a des bottines étroites, comédie............ 166
Tripolitaine, 2e série 76
Scapin craint les courants d'air, comédie........ 143

On trouve à l'Union-Eclair-Location toutes les vues de la production de la « Société des Films Eclair ».

VITAGRAPH

15, rue Sainte-Cécile, Paris
Téléph. : Louvre 23-63

LIVRABLE LE 27 JUIN

L'inconnu de l'orage, path. aff...................... 311
Le truc du parrain, comédie bouffe, aff........... 304
Le fraudeur, drame, affiche....................... 311
Un type à poigne, comédie, affiche............... 202
Le mystère de l'enfant volé, romanesque, affiche.. 317
La pose d'un câble sous-marin, doc............... 110

Vues présentées au CONSORTIUM, 18, Rue du Faubourg du Temple, Paris

N. B. — La projection des nouveautés au *Consortium* a lieu sous les auspices du *Syndicat Français des Directeurs de Cinémas*. M. Marchal est délégué pour assurer le service, lundi prochain 16 Juin, et M. Colomiès, mardi 17 Juin.

On commencera à 1 h. 1/2 précises. MM. les Acheteurs, Loueurs, Exploitants et Représentants sont priés de vouloir bien tenir compte des exigences inhérentes à l'importance des programmes présentés et d'être là à l'heure.

Société des Etablissements GAUMONT

57, rue Saint-Roch. Paris
Téléph. : Central 30-87.

28, rue des Alouettes, Paris.
Téléph. : Nord 14-23.

PROGRAMME No 28

Jeux d'enfants, drame, affiche.................. 285
Le ménestrel de la reine Anne, drame coul. agr... 300
Une surprise agréable, comédie, affiche.......... 280
Quatre me suffiront, comédie, affiche, 4 photos.... 155
Onésime et l'affaire du Tocquart-Palace, com. aff. 170
Gymnastique de force, document................. 140
Voyage à Scattle, panorama..................... 80

DE LA SÉRIE DES GRANDS FILMS ARTISTIQUES GAUMONT

Le baiser rouge, grand drame sensationnel et d'un puissant intérêt dramatique, 1 très belle affiche, 7 agrandissements 600

Société PATHÉ Frères

Vente, 14, rue Favart, Paris
Téléph. : Louvre 15-89.

Location, 104, rue de Paris, Vincennes
Téléph. : Roquette 34-95.

PROGRAMME No 20

F.A.I. S.A.P.F. *La tragédie de Pulcinella*, dr., aff. 395
Belge Cinéma Film. *Le blanc-seing*, comédie...... 270
Britannia Films. *Les filles du maître d'équipage*, comédie 240
Trois femmes pour un mari, comique, édit. franç. 855
American Kinema. *Les cambriolés consentants*, comique 185
Linder. *Mariages imprévus*, comique, affiche...... 210
Thalie. *Pénard et Latringle, agents de police*, com. 170
Nizza. *Bigorno déteint*, comique.................. 135
Comica. *Roméo, champion de tir à genoux*, comique, affiche 125
Imperium Film. *Singes et chiens savants*, acrobat. 168
Iberico. *Quelques jolis sites du département français des Basses-Pyrénées*, plein air............ 130
Modern Pictures. *Afrique orientale française : Fabrication malgache des sobikos (paniers de transport) en Emyrna*........................ 100
American Kinema. *Le fils d'un brave*, drame, col. 280
Les lézards, vulgarisation scientifique, coloris.... 165
Une journée d'escale à Gênes, principal port de commerce de l'Italie, plein air, coloris......... 115

PETITES ANNONCES *(suite)*

IMPORTANT STOCK de toutes marques toujours disponibles à vendre. Ecrire à Juan Sala, 38 *bis*, rue Vivienne, Paris. (52)

NOTICES ILLUSTRÉES de *PÈRE*, grand format, absolument indispensables pour assurer la publicité méthodique et fructueuse de ce film sensationnel de la Société Itala, sont mises en vente à **3 fr. 50** le cent, chez M. Paul Hodel, 3, rue Bergère, Paris. Lui adresser les demandes accompagnées de leur montant. (13)

PIANISTE (Holl.), désirant apprendre langue française, cherche place, salaire modéré. Ecrire sous PY.. 2099 à Alg. Adv. Bur. A. de la Mar Azn., Amsterdam. (23)

CINÉMAS A VENDRE Paris, Banlieue, Province, depuis 10.000 francs jusqu'à 200.000 francs, laissant bénéfices importants. Affaires sérieuses de premier choix. Piazza, avocat, 7, boul. Saint-Denis. (19)

PERSONNE visitant la commission cherche représentations pour l'exportation, principalement pour l'Amérique du Sud, de toutes spécialités cinématographiques, appareils, films, produits. Edmond Weinberg, 3, cité Trévise, Paris. (23)

A VENDRE Occasion exceptionnelle, 1 poste complet, tout neuf, oxy-éther et alcool, avec programme compl. vues fixes et animées, écran, tableaux, le tout avec malle voyage, prix dérisoire MM. Brocheriou et Cie, 137, rue Lafayette, Paris. (22)

A VENDRE Attraction unique, pouvant se monter dans n'importe quel cinéma, succès assuré, permet de varier programme sans frais. Timbre-poste réponse. MM. Brocheriou et Cie, 137. rue Lafayette, Paris. (22)

TRÈS BEAU CINÉMA à vendre dans ville de 27.000 âmes, sans concurrents, en pleine prospérité. Salle coquette, 620 places. Fait de 25 à 30.000 francs de bénéfices net par an. Affaire merveilleuse. Ecrire G. E. C. *Courrier*. (21)

Le Gérant : Charles LE FRAPER.   Paris. — Imp. du Centre de Paris, F. BARROUX, 58, rue Greneta.

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, “Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library” (2020-2022)

